



HAL
open science

L'art délicat de concilier architecture et paysage

Aurélie Demuyter

► **To cite this version:**

Aurélie Demuyter. L'art délicat de concilier architecture et paysage. Sciences agricoles. 2012. dumas-00741809



HAL Id: dumas-00741809

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00741809v1>

Submitted on 15 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

		
AGROCAMPUS OUEST CFR Angers 2, rue André Le Nôtre 49045 ANGERS		NÉMIS PAYSAGE 11, rue Rivarol - 30000 NIMES 04-66-84-20-28 contact@nemis-paysage.com

Mémoire de Fin d'Etudes

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Année universitaire : 2011-2012
Spécialité : Paysage ; Option : MOI (Maîtrise d'Oeuvre et Ingénierie)

L'art délicat de concilier architecture et paysage

Par Aurélie DEMUYTER

Devant le jury : <i>Sous la présidence de :</i> M. Besnik PUMO <i>Maître de stage :</i> M. Philippe CADORET <i>Enseignant référent :</i> M. Pierre-Emmanuel BOURNET Autres membres du jury :	Soutenu à Angers le : 20/09/12	<i>Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation</i> Bon pour dépôt (version définitive) <input type="checkbox"/> Autorisation de diffusion du mémoire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date/.../... Signature :
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<i>"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".</i>

Fiche de diffusion du mémoire

A remplir par l'auteur¹ avec le Maître de stage. Aucune confidentialité ne sera prise en compte si la durée n'en est pas précisée.

Préciser les limites de la confidentialité² :

- > Confidentialité absolue : oui non (ni consultation, ni prêt)
> Si oui, 1 an 5 ans 10 ans

A l'issue de la période de confidentialité **ou** si le mémoire n'est pas confidentiel, merci de renseigner les éléments suivants :

- > Référence bibliographique diffusable³ : oui non
> Résumé diffusable : oui non
> Mémoire consultable sur place : oui non
> Reproduction autorisée du mémoire : oui non
> Prêt autorisé du mémoire : oui non

-
> Diffusion de la version numérique : oui non

Si oui, l'auteur complète l'autorisation suivante :

Je soussignée, Aurélie DEMUYTER, propriétaire des droits de reproduction dudit résumé, autorise toutes les sources bibliographiques à le signaler et le publier.

Date : 20/09/2012

Signature :

Angers, le 20/09/2012

Le maître de stage⁴,

L'auteur,

L'enseignant référent,

1 Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

2 L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

3 La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé.

4 Signature et cachet de l'urbanisme

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe Némis pour la bonne ambiance quotidienne et leur aide tout au long du stage.

Je tiens également à remercier mon tuteur, M. Pierre-Emmanuel Bournet, pour ses remarques et conseils avisés.

Un grand merci à toutes les personnes, architectes et paysagistes, ayant eu l'attention de répondre à mon questionnaire en toute honnêteté.

Enfin, merci à tous mes camarades de promo et de l'école en général sans qui les 3 années passées à l'INH n'auraient pas eu la même saveur!

Table des matières

Introduction	1		
A. Préambule : le cadre du stage	1		
B. La problématique	1		
C. La démarche suivie	2		
I. Architecture et paysage : deux entités distinctes mais complémentaires	3		
1) Une histoire partagée	3		
a. Architecture antique et sacralité du paysage	3		
b. La nature, chaos primitif	4		
c. Basculements successifs de l'art de la pensée	6		
2) Deux métiers, deux formations	9		
a. Naissance des métiers et des formations	9		
b. Convergence et divergence des compétences, structures d'accueil	11		
c. Les modèles de l'architecture et du paysage	11		
3) Un même objectif : concevoir et améliorer le cadre de vie	14		
a. Architecture + paysage = espace	14		
b. Une limite entre l'architecture et le paysage souvent indéfinissable	15		
c. Deux disciplines, un même dessein	16		
II. Quelques raisons de la difficulté de concilier architecture et paysage	17		
1) Segmentation spatiale de l'environnement	17		
a. Des priorités divergentes	17		
b. Considération du contexte et des percées visuelles	17		
c. Le bâti et le paysage	18		
2) Segmentation temporelle entre architecture et paysage	20		
a. Architecture et paysage à différents stades de vie	20		
b. Pérennité du vide et précarité du plein	20		
c. Un travail entre architectes et paysagistes parfois segmenté dans le temps	21		
		3) Préjugés, politique et économie	22
		a. Perception du métier de paysagiste par l'architecte et vice-versa	22
		b. Un marché concurrentiel	23
		c. Programmes, maîtrise d'ouvrage et enjeux politiques	24
		III. Une coordination possible entre architecture et paysage	27
		1) Nécessité d'une remise en question des professions	27
		a. Prise de recul par rapport au mouvement moderne	27
		b. Vers une meilleure compréhension des professions	27
		c. Pour une maîtrise d'ouvrage plus à l'écoute et mieux organisée	28
		2) Lorsque deux pensées se rejoignent sur un même terrain d'entente	29
		a. L'importance du contexte paysager ou <i>genius loci</i>	29
		b. Adopter la démarche paysagère en architecture	29
		c. Quand l'architecture se déguise en nature : une ère nouvelle dans le rapport de l'architecture au paysage	31
		3) Intégrer la dimension humaine à tout projet : construire par et pour les hommes	33
		a. Importance de la concertation entre les différents acteurs	33
		b. Importance des usages	34
		c. Importance des échelles	35
		Conclusion	38
		A. Rappel des questions traitées et des principales réponses apportées	38
		B. Limites du travail et préconisations	38
		C. Pistes de réflexion	38
		Bibliographie	40
		Sitographie	40
		Annexes	41

Glossaire et liste des abréviations

APS : Avant-Projet Sommaire

AVP : Avant-Projet

BET : Bureau d'Etudes Techniques

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DE : Diplômé d'Etat

DPLG : Diplômé Par Le Gouvernement

DTU : Documents Techniques Unifiés

ENSAPB : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux

ENSAPL : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille

ENSBA : Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts

ENSP : Ecole Nationale Supérieure du Paysage (Versailles)

ESAJ : Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins et des paysages

EXE : Exécution des travaux

IEM : Internat d'Excellence de Montpellier

IFOP : Institut Français d'Opinion Publique

IGN : Institut Géographique National

INHP : Institut National d'Horticulture et du Paysage (aujourd'hui Agrocampus Ouest)

PC : Permis de Construire

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

PRO : Projet

VRD : Voirie et Réseaux Divers

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Liste des Annexes

Annexe I. Questionnaire : «L'art de concilier architecture et paysage»	42
Annexe II. Résumé des réponses au questionnaire	48
Annexe III. Plan masse de l'aménagement de l'esplanade de Grabels (34) au 1000e	53
Annexe IV. Coupe AA' sur l'esplanade de Grabels au 800e	54
Annexe V. Elévation DD' sur l'esplanade de Grabels au 800e	55
Annexe VI. Plan masse de l'aménagement de la baignade de Balazuc au 1000e	56
Annexe VII. Coupe AA' sur la baignade de Balazuc au 100e	57
Annexe VIII. Coupe BB' sur la baignade de Balazuc au 400e	58

Liste des illustrations

1 - Témoignage des jardins égyptiens	3	25 - Photographie d'un paysage cévenol	15
2 - Les Jardins Suspendus de Babylone	3	26 - Photographie de la Water/Glass House	16
3 - Photographie de l'ancien temple de Delphes	4	27 - Photographie du centre culturel Tjibaou en Nouvelle-Calédonie	17
4 - Photographie révélatrice du conflit homme/nature en Iran	4	28 - Perspective sur un des monts environnants depuis la future esplanade de Grabels (34)	18
5 - Photographie prise de l'intérieur de l'Alhambra à Grenade vers les monts extérieurs	4	29 - Esquisse proposée par les architectes pour l'esplanade de Grabels (34)	18
6 - Croquis schématique du cadre dans lequel s'insère le château de Versailles	5	30 - Phase d'avant-projet - esplanade de Grabels (34)	18
7 - Carte IGN aux alentours du château de Versailles (78)	5	31 - Mise en évidence du problème d'évacuation des eaux au niveau de la mairie de l'esplanade de Grabels (34)	19
8 - Photographie du parterre d'eau, Versailles (78)	6	32 - Photographie d'une maison sur pilotis, les Arques (46)	19
9 - Tableau d'une idylle champêtre	6	33 - Photographie d'une maison sur un terrain en pente (69)	19
10 - Tracé des Grands Boulevards	7	34 - Photographie d'une maison intégrée au dénivelé du terrain à La Motte-Servolex (73)	19
11 - Photographie des colonnes du Parc Güell à Barcelone	7	35 - Photographie du musée du Quai Branly à Paris	20
12 - Photographie de la Vila Savoye à Poissy (78)	8	36 - Photographie du musée du Quai Branly, 2 ans après	20
13 - Photographie d'un bâtiment typique du quartier néo-classique Antigone à Montpellier (34)	8	37 - Comparaison des tracés entre une carte de l'état major et la photographie aérienne de Nîmes	21
14 - Photographie du Burj Khalifa à Dubaï	8	38 - Carte postale ancienne du Carré d'Art à Nîmes et de l'ancien théâtre	21
15 - Dessin du parc del Clot à Barcelone mettant en exergue modernité et antiquité	8	39 - Photographie du Carré d'Art et de la Maison Carrée à Nîmes	21
16 - Photographie de la Place de la Comédie, Montpellier (34)	10	40 - Réponse à la question : «Pensez-vous que l'autre profession empiète sur la votre?»	23
17 - Détail d'un plan d'arrosage réalisé en cours de Sciences et Techniques de l'Ingénieur à Angers (49)	10	41 - Remise en question du programme d'un concours	24
18 - Outils de travail communs aux architectes et aux paysagistes	11	42 - Méthodologie générale de la programmation	25
19 - Plan Voisin avec ses 18 gratte-ciel à Paris	12	43 - Impacts politiques et hiérarchiques	25
20 - Photographie de la Sagrada Familia à Barcelone	13	44 - Vue en plan et vue trois quart de l'aménagement de Balazuc (07) en phase Esquisse	26
21 - Photographie de Fallingwater en Pennsylvanie	13	45 - Plan Masse de l'aménagement de Balazuc (07) en phase AVP	26
22 - Conception de la Son-O-House à partir de l'idée d'un assemblage de simples bandes de papier et photographie du projet	13	46 - Photographie de Nemausus, Nîmes	28
23 - Plan du Parc André Citroën à Paris	14	47 - Photographie du centre culturel Tjibaou, Nouméa	28
24 - Coupe sur le jardin des cascades, parc André Citroën à Paris	15	48 - Photographies de Fallingwater, une intégration harmonieuse de l'architecture dans le paysage	30

49 - Photographies de quelques oeuvres de Tadao Ando : l'église de la lumière, l'église sur l'eau et le musée d'art contemporain à Naoshima	30
50 - Photographies de thermes de Vals et de la Villa Vals	31
51 - Maison Marshall, Melbourne	32
52 - Maison Aloni, îles Antiparos	32
53 - Conception d'unités à Fallingwater	32
54 - Académie des Sciences Californienne	33
55 - Mise en évidence des usages à Shanghai	35
56 - Mise en évidence des usages à Bombay	35
57 - Mise en évidence des usages à Paris	35
58 - Le calme de l'Esplanade Charles de Gaulle à Montpellier	36
59 - La Foule rassemblée sur la place de la Comédie à Montpellier	36
60 - Schéma de synthèse : «L'art délicat de concilier architecture et paysage»	37

Introduction

A. Préambule : le cadre du stage

La structure où j'ai effectué mon stage de fin d'études se nomme Némis Paysage, agence fondée en 1997 à Nîmes par deux co-gérants :

- Mireille Rouch, architecte paysagiste de l'Ecole Supérieure d'Horticulture et de Paysage de Lullier (Suisse), paysagiste-conseil de l'Etat
- Philippe Cadoret, paysagiste DPLG de l'ENSP, paysagiste conseil de l'Etat, enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles / Marseille

L'agence compte aujourd'hui 6 personnes.

Elle répond principalement à des commandes publiques. Les domaines d'intervention sont divers et variés : études d'urbanisme et de programmation, aménagement d'espaces publics urbains, réhabilitation,...

Cette présentation succincte de l'agence n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle permet de fixer le cadre du stage. Au cours de ce dernier, j'ai pu travailler sur :

- une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de 6 plages sur 6 communes en Ardèche (07) - phase AVP
- l'aménagement de jardins en cœur d'îlot pour le lot 25 sur la ZAC de l'Ovalie à Montpellier (34) - phase de modification du PC
- l'aménagement du cœur du lot 11B sur l'Ovalie à Montpellier (34) - phase DCE
- la participation à l'élaboration de pièces graphiques sur le Parc de la Pinède à Grabels (34) - phase PRO/DCE
- la réalisation d'une esplanade devant la nouvelle mairie de Grabels (34) - phase APS
- une étude urbaine à Bourg-lès-Valence (26)
- l'Internat d'Excellence de Montpellier (34) - phase EXE

Au cours de ces projets et de discussions avec les membres de

l'équipe, il est apparu comme une évidence l'importance de l'entente entre les architectes et les paysagistes. En ces temps de préoccupation de la préservation de l'environnement et de l'insertion paysagère des bâtiments, cette problématique prend toute son envergure. C'est ce dernier point qui a sans nul doute motivé le choix de mon mémoire.

B. La problématique

La relation entre les architectes et les paysagistes s'avère être un sujet épineux. Pour schématiser, d'une part, les paysagistes sont perçus comme des jardiniers par la société. D'autre part, ces derniers pensent que les architectes réalisent un projet sans avoir au préalable envisagé le contexte dans lequel il se situe.

Dans les projets où les deux compétences sont demandées par le maître d'ouvrage, dès le concours jusqu'à la phase de chantier, il y a souvent incompréhension entre les deux parties. Alors que les deux corps de métier devraient être complémentaires, il est dommage de constater une telle divergence entre eux.

Dans le rapport de l'architecture au paysage, c'est le statut de l'architecture en tant qu'objet, c'est-à-dire indépendant du contexte paysager, qui a dominé à partir du mouvement moderne et domine encore aujourd'hui la majorité de la production architecturale. Mais depuis environ une trentaine d'années, cet état de fait est graduellement remis en question auprès de nombreux architectes contemporains et un changement fondamental émerge lentement. Le rapport figure / fond ou objet / contexte est progressivement abandonné.

Afin de recadrer le sujet, il est nécessaire de rappeler les définitions des deux termes principaux : architecture et paysage.

Architecture :

- art de construire des bâtiments et produit de cet art
- caractère, ordonnance et style d'une construction (Dictionnaire Larousse)

Paysage :

- étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle (Dictionnaire Larousse)
- « paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (d'après la Convention européenne du paysage (2000))

Le terme «paysage» est apparu à la Renaissance.

Le paysage en tant que discipline est comme l'architecture : la combinaison de deux facteurs qui conduisent à son résultat, art et technique, au service de l'homme.

Quelle est l'origine commune de l'architecture et du paysage, quelles sont les raisons de leur divergence et comment les concilier harmonieusement ?

C. La démarche suivie

La première partie du rapport s'inscrit dans une démarche bibliographique et présente les liens qu'ont pu tisser l'architecture et le paysage au fil des siècles, ainsi que leur évolution. Le second volet du mémoire propose une explication de la divergence de propos et de pensées entre architectes et paysagistes. Enfin, la troisième partie propose des pistes de réflexion pour une coopération possible entre les deux disciplines. Le mémoire s'appuie sur quelques-uns des projets sur lesquels j'ai pu travailler au cours du stage, notamment l'esplanade de Grabels, et sur les réponses d'un questionnaire que j'ai proposé à des architectes et paysagistes de toute la France (Annexe I).

La conciliation architecture et paysage étant en partie possible par les acteurs qui les incarnent, la limite entre la discipline et son représentant sera souvent floue.

« Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais. »

(Extrait des Mémoires d'Hadrien, de Marguerite Yourcenar)

I. Architecture et paysage : deux entités distinctes mais complémentaires

Afin d'aborder la question de la difficulté de concilier architecture et paysage, il semble nécessaire de remonter aux origines de ces deux arts pour comprendre d'où est née la divergence.

1) Une histoire partagée

Au sein de cette partie, le paysage sera analysé à travers l'histoire des jardins, parfois en opposition (le jardin étant l'antithèse de la nature et donc du paysage dans certaines cultures), parfois en harmonie (plutôt dans la culture orientale). Comment architecture et paysage ont-ils coexisté de l'antiquité jusqu'à nos jours?

a. Architecture antique et sacralité du paysage

Que ce soit chez les grecs, les romains, les japonais, les chinois, ..., pendant très longtemps la nature fut considérée comme sacrée. Elle l'est toujours d'ailleurs pour les peuples dits « primitifs », en Amazonie par exemple où l'homme vit en symbiose avec la nature. Il est alors aisé de comprendre dans ce contexte l'insertion parfaite des bâtiments dans le paysage, puisque l'homme respecte la nature et vit en harmonie avec elle.

Ainsi, en Egypte, vers 2700-2600 avant J-C, une architecture funéraire monumentale en pierre fait son apparition : Saqqara et Gizeh. De ces pyramides, un témoignage millénaire des jardins égyptiens nous est parvenu. La disposition de ces jardins était simple : un haut mur d'enceinte assurait la protection contre le sable du désert, la crue annuelle du Nil et les intrus. Ce plan, avec un bassin rectangulaire et des arbres disposés selon un tracé régulier, servira de modèle pendant des siècles (Fig.1). Il respire la paix et l'harmonie, et la symétrie des constructions (pyramides, palais et bassins rectangulaires) offre une ode à la nature sacrée. L'architecture essaie ici d'apprivoiser la nature via les jardins.



1 - Témoignage des jardins égyptiens. Peinture d'une tombe thébaine, XVe siècle avant J-C.



2 - Les Jardins Suspendus de Babylone. Gravure réalisée au XVIe siècle aux Pays-Bas par Martin Heemskerck.

En 605 - 562 avant J-C, le roi Nabuchodonosor II dote Babylone d'un ensemble monumental prestigieux. C'est la naissance des célèbres jardins suspendus (Fig.2), considérés comme l'une des Sept Merveilles du monde, merveille de l'architecture et du paysage. De ce complexe, non seulement un panorama sur le paysage s'offre aux yeux des usagers, mais un paysage à moindre échelle s'offre aussi à eux : le temple, partie intégrante du paysage, et les jardins suspendus, témoins de la magnificence de la nature. Il ne reste aujourd'hui que des interprétations de cette oeuvre.

En 500 - 300 avant J-C, l'architecture grecque privilégie l'harmonie des proportions, la qualité du matériau dans les édifices de prestige, comme les temples de Grèce tels que Delphes et sa mer d'oliviers. Comme le met en évidence la photographie (Fig.3), le choix du site a été prépondérant : il a dicté le projet. Leur emplacement assure une protection naturelle et offre des perspectives spectaculaires. La notion de Bois sacré y est inventée, c'est un jardin lyrique, religieux. Les jardins naturels abondent dans la mythologie grecque, ils représentent le *locus amoenus* (=lieu agréable) idéal, un lieu magique, distinct du reste de la nature où règnent une atmosphère et un esprit particuliers : le *genius loci* (=esprit du lieu) (Van Zuylen G., date NC).

De 0 à 300 après J.C, alors que les monuments de Rome servent de modèles aux villes de l'Empire et entretiennent le sentiment d'appartenance à une culture commune, l'« *hortus urbanus* » (=jardin de ville) fait son apparition, un jardin de plaisance entouré de portiques, égayé par des fontaines et agrémenté par des fleurs, arbres et arbustes. L'architecture est alors parfaitement intégrée au paysage, prenant en compte les courbes de niveaux et les vues sur le lointain.

b. La nature, chaos primitif

Tandis que les hommes sont le paysage, dans les cultures évoquées ci-dessus, d'une manière générale, la nature apparaît comme le chaos primitif dans le christianisme et l'islam. Seul le jardin



3 - Photographie de l'ancien théâtre à Delphes. Mai 2007, Leonidstsvetkov



4 - Photographie révélatrice du conflit homme/nature en Iran. Date et auteur NC (Source internet).



5 - Photographie prise de l'intérieur de l'Alhambra à Grenade vers les monts extérieurs. Date et auteur NC (Source internet).

d'Eden échappe au chaos. Bâtiments et jardins sont entourés d'un mur, mettant ainsi à l'écart la nature et l'homme, tel que l'on peut le percevoir sur la photographie de la page précédente prise en Iran (Fig.4). Dans ce contexte de paysages arides, où l'homme n'a aucune chance de survie, il tisse son cocon fait de bâtis, de murs et d'une «nature maîtrisée», le jardin, antithèse symbolique évoquant la volonté de l'homme de prendre le dessus sur une nature qui le domine.

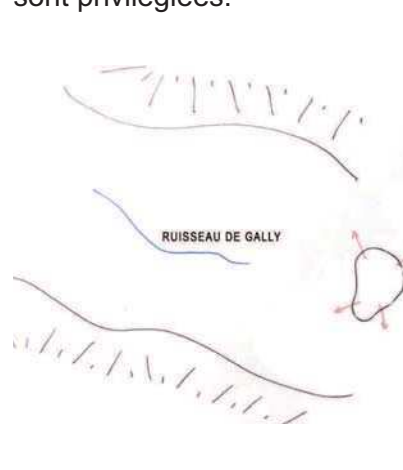
Au Moyen-Age occidental et proche-oriental, architecture et paysage sont liés à la religion. Tandis que des édifices monumentaux sont élevés (Sainte-Sophie de Constantinople, 532), abbayes et chapelles prolifèrent [1]. La pratique des jardins a été préservée dans les monastères, et c'est à cette époque que l'Eglise symbolise le jardin d'Eden par le jardin secret, l'*hortus conclusus* (=jardin clos). Quant aux princes et poètes, ils ont préféré l'*hortus deliciarum* (=jardin des délices), le jardin paradisiaque, source des plaisirs terrestres. Ces deux métaphores sont l'essence du jardin médiéval, jardin spirituel par lequel l'homme cherche à atteindre le paysage envié.

Peu à peu, l'art occupe une place de plus en plus importante. C'est l'essor du décor sculpté monumental (Saint-Michel de Cuxa, XIe siècle). A l'architecture romane (fin Xe-XIIe siècles) succède l'architecture gothique (XIIe-XVe siècles) avec les grandes cathédrales du domaine capétien (Chartres, Reims, Amiens...). Les châteaux forts se développent en France, les palais émergent en Espagne. Trésor du patrimoine européen aujourd'hui, véritable vision du Paradis, le point d'orgue à l'alliance architecture / paysage. Grâce à des fenêtres ouvrant des perspectives sur les montagnes, palais et jardins sont liés au paysage. C'est le comble du raffinement.

A la Renaissance, une approche renouvelée de la culture antique, un goût pour la géométrie, la symétrie et les proportions harmonieuses transforment l'art de bâtir, sous l'impulsion de philosophes, de grands mécènes et d'artistes de génie. Autant dans l'art de bâtir que dans l'art des jardins, la mode italienne est adoptée, en particulier dans le

décor des résidences du roi et de la cour (Blois, 1518 ; Chambord, 1526 ; Fontainebleau, 1547). Les jardins de la Renaissance sont des jardins spirituels qui élèvent l'âme. Le terme «architecte» apparaît en 1510. En parallèle, avec la découverte de la perspective en peinture, le terme paysage est né : il devient alors un sujet à part entière.

En 1662, à Vaux-le-Vicomte avec la coopération du jardinier André Le Nôtre, de l'architecte Louis Le Vau et du peintre Charles Le Brun, les divers parterres, escaliers, rampes, fontaines, bâtiments sont alignés selon l'axe principal du jardin. Le château ne constitue pas le centre de l'architecture du jardin français. Les vues sur le paysage extérieur sont privilégiées.



6 - Croquis schématique du cadre dans lequel s'insère le château de Versailles. Août 2012, A.Demuyter



7 - Carte IGN aux alentours du château de Versailles (78). 2012, Géoportail

Lors de la construction de Versailles sous Louis XIV, la force de Le Nôtre est d'utiliser le site pré-existant pour concevoir le jardin : il s'appuie sur une analyse du site, notant la présence de coteaux de part et d'autre d'un talweg et d'une butte (Fig.6 & 7). Avec l'architecte, ils décident d'agrandir la butte, qui constituera le socle du château. L'axe principal du complexe s'étend d'est en ouest de telle manière que les rayons du soleil levant se reflètent dans les pointes dorées de la grille,

dans les ornements et les imposantes armoiries surmontant le portail d'entrée. L'orientation du Grand Canal à l'ouest, pensé par Le Nôtre, repose sur le talweg existant. Aux dernières heures du jour, le canal renvoie vers le château les rayons du soleil, et cela très exactement dans la Galerie des Glaces, ce qui permet de rediffuser le soleil à l'intérieur du château comme si la lumière rayonnait de l'intérieur. La coopération entre l'architecte et le paysagiste a ici fonctionné à merveille (Fig.8) (Enge T.O. & Schröer C.F., 1990).



8 - Photographie du parterre d'eau, Versailles (78). Juin 2009, A.Demuyter

c. Basculements successifs de l'art de la pensée

Suite à la découverte de l'Amérique, le philosophe Jean-Jacques Rousseau compose le mythe du bon sauvage. A travers ses écrits, il idéalise les hommes vivant au contact de la nature. Il répond notamment à la quête des nouvelles valeurs du XVIIIe siècle ainsi

qu'à son débat sur l'opposition de la nature et de la culture. Ce mythe représente un havre de paix assuré par une nature bienveillante.

L'époque des Lumières est donc marquée par un retour au paysage arcadien des Grecs, au paysage romain et à la mythologie. D'un lieu maudit, la nature redevient un modèle.

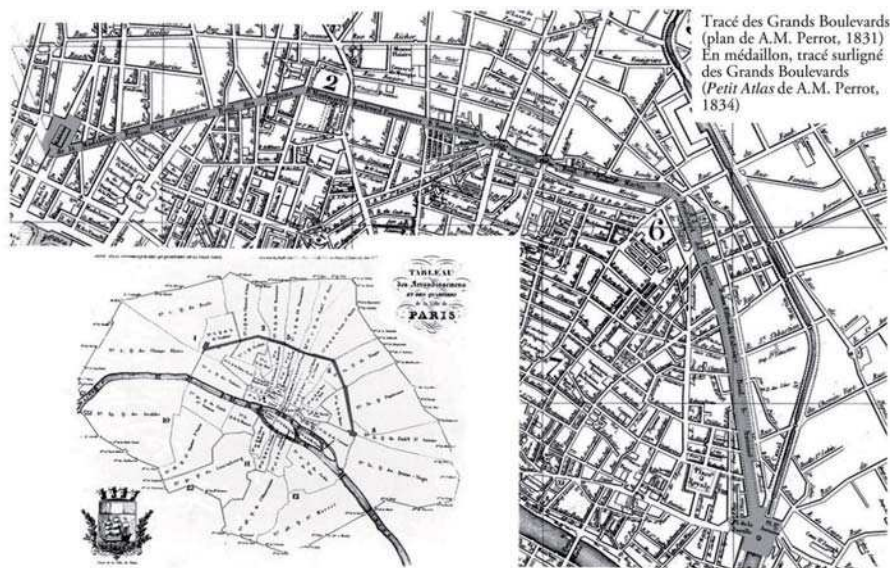
C'est en Angleterre que naît un style qui redécouvre la nature au travers de la peinture : le «jardin paysager», jardin qui cherche à prolonger la nature. Une idylle champêtre (Fig.9) s'oppose à l'artificialité du jardin à la française dénoncée par le poète Alexander Pope entre autres. Charles Bridgeman (paysagiste) et Vanbrugh (futur architecte de Blenheim et de Castle Howard) tirent parti des inconvénients et des irrégularités du terrain pour aboutir à un chef d'oeuvre : Stowe, dans le Buckinghamshire, l'un des plus importants jardins «paysagers» d'Europe. Une fois de plus, la coopération entre les deux professions fait ses preuves.



9 - Tableau d'une idylle champêtre. «Vue de Stourhead», aquarelle, vers 1760, par C.W.Bampfylde

Le XIXe siècle voit apparaître une querelle de styles en architecture. Le néo-classicisme antiquisant s'est répandu en Europe, de Londres à Saint-Pétersbourg, dès la fin du XVIIIe siècle. En France, il s'impose pendant tout le premier tiers du XIXe siècle, avec notamment l'Arc de triomphe de l'Etoile (1806-1836). Puis l'intérêt grandissant pour l'histoire favorise un retour aux styles du passé. Le Moyen Age est à l'honneur [1].

L'éclectisme combine les références à différents styles : l'Opéra de Paris de Charles Garnier (1861-1875) en est le plus bel exemple, dans un environnement urbain ordonnancé sous l'autorité du préfet Haussmann. Ce dernier est le créateur des nouvelles artères de Paris bordées d'arbres (Fig.10), du réseau des égouts, de l'aménagement des jardins publics et des promenades, ainsi que d'une quarantaine de squares lors de la restructuration de Paris lancée par Napoléon III. C'est le plus important programme de parcs publics intégré à un plan d'urbanisme.



10 - Tracé des Grands Boulevards. 1831, Plan de A.M.Perrot

A la fin du siècle, la réaction à l'académisme se fait sentir à Vienne avec Otto Wagner, à Glasgow avec Charles Rennie Mackintosh, à Barcelone avec Antoni Gaudí et l'art nouveau, un art total qui renoue avec les savoir-faire artisanaux et qui renouvelle formes et ornements. Par ailleurs, les cités idéales et les cités-jardins apparaissent en Angleterre avec Ebenezer Howard et Robert Owen, son précurseur, en 1820. Leur principe fondateur est l'intégration entre ville et campagne. Un exemple connu est le parc Güell (Fig.11) à Barcelone, réalisé par Gaudí sur la demande de Eusebi Güell qui souhaitait un quartier privé de luxe rendu inaccessible par une robuste enceinte et un petit nombre d'entrées étroitement surveillées. L'architecture monumentale des colonnes évoque des troncs d'arbres, le parc tout entier est le reflet d'une insertion paysagère réussie.



11 - Photographie des colonnes du Parc Güell à Barcelone. Architecte Antoni Gaudí 1900-1914. Janvier 2012, A.Demuyter

Produits en série, la fonte, le fer, l'acier, le verre, puis le béton armé se mettent au service de programmes nouveaux : gares, usines, édifices culturels (salle de lecture de la Bibliothèque Nationale à Paris, Henri Labrouste, 1857-1867), marchés couverts (Halles de Paris, Victor

Baltard, 1854-1866), ouvrages d'art (Viaduc de Garabit, Gustave Eiffel, 1880-1884). L'esprit de compétition entre pays industrialisés et la curiosité pour les civilisations lointaines se manifestent lors des expositions universelles de Londres ou de Paris [1].

Le mouvement moderne fait alors son apparition. L'académisme, le régionalisme, l'art déco qui a triomphé à Paris à l'occasion de l'Exposition internationale de 1925, sont combattus par les architectes d'avant-garde en Allemagne (Walter Gropius, école du Bauhaus, 1925), en France (Le Corbusier, Villa Savoye, 1929) (Fig.12), qui sont à l'origine du mouvement moderne, caractérisé par un retour au décor minimal et aux lignes géométriques pures. Chassés par le nazisme, plusieurs de ces architectes participent, aux Etats-Unis, à l'éclosion du « style international » (Mies van der Rohe, Seagram building à New York, 1958). En réaction à l'appauvrissement du langage plastique, le postmodernisme préconise un retour aux styles : Ricardo Bofill, quartier Antigone à Montpellier (1977) (Fig.13), tandis qu'une approche technologique de l'architecture triomphe au Centre Georges Pompidou de Renzo Piano qui fait « place à la place » et Richard Rogers (1976).



12 - Photographie de la Villa Savoye à Poissy (78). Architecte Le Corbusier, 1929. 2003, Anriet Denis

13 - Photographie d'un bâtiment typique du quartier néo-classique Antigone à Montpellier (34). Architecte Ricardo Bofill, 1977. Juillet 2012, A.Demuyter



L'architecture d'aujourd'hui oscille entre des projets spectaculaires qui font appel à des techniques et des matériaux sophistiqués (gratte-ciel à Dubaï, New York, Pékin, etc.) (Fig.14,15) et une pratique plus mesurée, consciente des enjeux humains et des réalités économiques [1].



14 - Photographie du Burj Khalifa à Dubaï. C'est la plus haute structure du monde (828m). Architecte Adrian Smith, ingénieur en chef Bill Baker, 2004-2010. 2 août 2011, parue dans Tunis Tribune, quotidien tunisien francophone.

15 - Dessin du parc del Clot à Barcelone mettant en exergue modernité et antiquité. Avec en arrière-plan, la Torre Agbar de Jean Nouvel et au premier plan, un aqueduc. Février 2012, A.Demuyter



L'évolution de la société marque un tournant décisif dans l'architecture. Du mouvement moderne, imaginant un monde uniformisé afin de créer l'homme nouveau universel, la société est passée à une volonté du local, pour retrouver ses racines dans le respect de l'histoire. L'architecture néo-régionale est plébiscitée par les populations, tandis que le mouvement moderne s'efface progressivement. L'environnement monte en flèche avec l'écologie, la sociologie,... Depuis le XIXe siècle, les monuments historiques sont classés, et depuis peu, les parcs et jardins sont aussi classés, marque d'une conscience patrimoniale.

Ainsi, architecture et paysage ont toujours indéniablement été liés, l'apparition de l'un provoquant celle de l'autre presque simultanément, excepté avec le mouvement moderne.

2) *Deux métiers, deux formations*

Les deux métiers tels que nous les connaissons (ou croyons connaître) aujourd'hui sont en réalité très récents. Les appellations mêmes d'architecte et paysagiste ont été créées il y a peu de temps. Comment ces métiers ont-ils émergé et comment se sont-ils distingués l'un de l'autre?

a. Naissance des métiers et des formations

Jusqu'au XXème siècle, la formation n'a pas réellement d'importance. Architectes et paysagistes au sens où on l'entend aujourd'hui proviennent tous deux des écoles d'art où leur sont enseignées la peinture, la sculpture, l'histoire... Ils ont donc le même apprentissage et se révèlent tous deux artistes. Le Nôtre, par exemple, a été formé aux Tuileries. Il n'y avait alors pas de scission entre les corps de métiers. Puis les écoles se distinguent.

Présents dès l'Antiquité (Belmont J., 1970), ayant connu une éclipse au haut Moyen-Age, les maître-maçons (aujourd'hui connus sous le nom d'architectes) s'autonomisent à la fin du XIe siècle et acquièrent peu à

peu les traits qui continuent à fonder l'identité de la profession. Le XIIIe siècle met fin à leur anonymat avec leur capacité à faire comprendre au commanditaire ce que sera le bâtiment grâce à des plans, élévations et maquettes. Puis à la Renaissance, l'architecte conforte son statut en se rattachant aux arts libéraux. Le mot «architecte» a d'ailleurs été inventé de toutes pièces en 1510, lorsque l'architecture a quitté la loge du maître-maçon pour l'atelier de l'architecte. En 1671, l'Académie Royale d'Architecture est fondée. Mais les prestigieux architectes du Roi laissent échapper les commandes les plus modestes et les plus nombreuses qui, à partir du XVIIIe siècle, reviennent aux ingénieurs, formés alors à l'art. En 1911, la Société française des architectes et urbanistes est créée.

Les paysagistes d'aujourd'hui, quant à eux, sont issus de l'Ecole d'Horticulture de Versailles. Le terme « paysagiste » naît peu après la deuxième guerre mondiale. Au cours des années 1950, les paysagistes restent cantonnés à la conception, sous l'autorité des architectes, des espaces verts qui accompagnent la construction de logements sociaux.

Pour leur part, toujours centrés sur l'objet, les architectes ont tendance à négliger la dimension globale des problèmes. Au contraire du paysagiste qui se présente comme un spécialiste du végétal et qui place donc une matière vivante au coeur du projet, l'abstraction de la pratique d'élaboration de documents graphiques des architectes les éloigne du rapport sensible à la matière. Mais dès les années 60, une évolution contradictoire se fait jour : désireux d'asseoir un statut équivalent à celui des architectes, les paysagistes mettent de plus en plus l'accent sur la création et les techniques de projet. La France est cependant l'un des premiers pays à avoir créé, le 27 janvier 1971, un ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement. Dans les années 70, un nouvel essor de la profession de paysagiste voit donc le jour avec la création des villes nouvelles et des établissements publics d'aménagement. La profession de programmiste, personne qui établit un programme d'aménagement, apparaît simultanément

Les paysagistes ont été les meneurs de la requalification d'espaces publics depuis 20-25 ans, avec par exemple la place de la Comédie à Montpellier conçue entre autres par le paysagiste Alain Marguerit, l'une des premières places dans le sud de la France à avoir été requalifiée (Fig. 16). Les architectes ont alors essayé de se mettre sur le créneau, voyant ce marché très porteur. De plus, les bureaux d'études montent désormais leur structure de paysagistes, ce qui représente une force de frappe importante compte tenu de leur poids économique et stratégique. Par la création de leur ordre, les architectes se sont interdits de faire partie des BET.

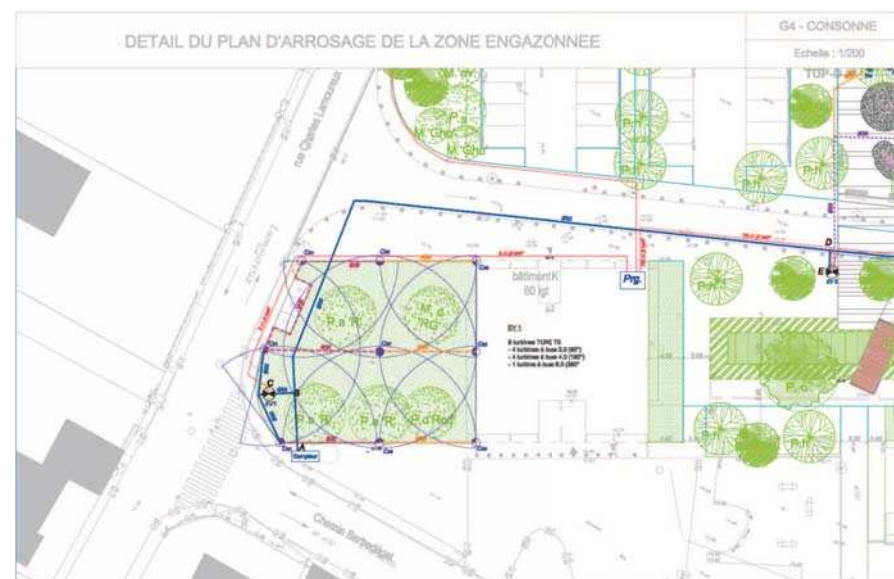


16 - Photographie de la Place de la Comédie, Montpellier (34). Paysagiste Alain Marguerit, 1987-1988. Mai 2008, A. Demuyter

Profession ancienne, les architectes bénéficient d'un système de formation reconnu, mais qui souffre à la fois de son manque de moyen et de son incapacité à s'adapter aux évolutions de la demande. L'éclatement de la vieille ENSBA après 1968 a donné naissance à 22 unités pédagogiques, rebaptisées depuis écoles d'architecture, qui délivraient auparavant le titre d'architecte DPLG, et dorénavant DE (Diplômé d'Etat). La nécessité d'être inscrit à l'Ordre des architectes

pour pouvoir signer des permis de construire facilite le recensement de cette profession (29933 architectes inscrits au tableau de l'ordre fin 2011) [2].

Les paysagistes sont formés dans 5 écoles dont la plus ancienne et prestigieuse est l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles qui a en partie calqué son enseignement sur celui des architectes : même durée, importance des techniques d'élaboration du projet comme le plan, importance des références à la culture savante.



17 - Détail d'un plan d'arrosage réalisé en cours de Sciences et Techniques de l'Ingénieur à Angers (49). Novembre 2011, Q. Cedelle, S. Chevillard, A. Demuyter, L. Munzing, B. Quaro

Par ailleurs, l'enseignement se précise. A Marseille, par exemple, en première année, il est orienté vers les arts plastiques, en deuxième année vers la sociologie avec l'analyse des besoins de la société et en troisième année vers l'urbanisme et l'étude des grands territoires. L'écologie est de plus enseignée tout au long du cursus. A Angers, l'enseignement est plus technique puisque l'école est orientée

vers les sciences et techniques de l'ingénieur (Fig.17). Ces écoles complémentaires permettent donc de former des spécialistes qui, s'ils travaillent ensemble, représentent une équipe compétente.

b. Convergence et divergence des compétences, structures d'accueil

L'architecte est le créateur artistique et technique d'un bâtiment et de tout ouvrage de génie civil, ayant pour mission de concevoir la structure en 2D et 3D, d'organiser l'agencement des espaces, et éventuellement de diriger la réalisation d'œuvres architecturales. Professionnel de haut niveau universitaire (au moins Bac+5), il doit avoir de nombreuses compétences : conseil à la décision, conception économique, environnementale, choix des entreprises, rôle administratif et technique, ...

Le paysagiste, quant à lui, pourrait être considéré comme un architecte des espaces publics, mais pas seulement. Il se distingue de l'architecte par sa capacité à mener des études ou analyses territoriales et à concevoir des parcs et jardins. Malgré des compétences communes telles que des connaissances en maçonnerie, électricité, travaux publics en général, il possède des compétences propres à sa profession. Ses connaissances en horticulture pour lesquelles il est reconnu lui porte parfois préjudice dans le sens où il va souvent être confondu avec le paysagiste entrepreneur ou le jardinier. Par ailleurs, il doit savoir s'imprégner des caractéristiques culturelles, historiques et sociales des espaces qu'il analyse ou aménage. Il doit aussi savoir composer avec les incertitudes liées à l'utilisation de matériel vivant.

Les compétences des architectes et des paysagistes divergent notamment sur leur analyse respective du site. Ainsi les paysagistes envisage le contexte global dans lequel s'intègre le futur projet, alors que le principal reproche fait par ces derniers aux architectes concerne leur centrément sur l'objet. Le site des architectes se limite le plus souvent aux abords immédiats de leurs aires d'intervention alors que les paysagistes insistent sur la nécessité d'appréhender les conséquences des interventions les plus ponctuelles à une

large échelle. Ceci n'est évidemment pas une généralité, certains architectes prennent très bien en compte le contexte paysager tandis que certains paysagistes ne le font pas.

Pour les deux professions, autrefois le dessin à la main était requis, aujourd'hui c'est plutôt la pratique des logiciels de DAO qui est valorisée, bien que le dessin manuel soit reconnu comme une qualité indéniable (Fig.18). Dans les deux cas, la rédaction des documents demande de la rigueur, de même que le respect du budget alloué à un projet.



18 - Outils de travail communs aux architectes et aux paysagistes. Images août 2012, A.Demuyter

Architectes et paysagistes exercent principalement dans des structures privées : seul un quart de la profession travaille dans des institutions. Mais les paysagistes indépendants interviennent presque exclusivement dans le champ de la commande publique, tandis que plus des deux tiers de l'activité des architectes est due à des commanditaires privés (65% contre 35% pour le secteur public [2]).

c. Les modèles de l'architecture et du paysage

Le mouvement moderne, qui a impliqué une divergence notable avec le paysage, reste l'un des modèles les plus courants en architecture. Parmi les architectes qui ont marqué les esprits et qui sont cités dans les écoles d'architecture, comment ne pas nommer

Le Corbusier, Oscar Niemeyer, Ludwig Mies Van der Rohe, Walter Gropius, Adolf Loos, Auguste Perret,...

Le Corbusier, avec sa Charte d'Athènes, en 1933, remet en question la conception urbaine. Le mouvement moderne prend un véritable tournant avec lui, se séparant vivement du paysage. Cette charte porte sur des sujets comme les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les artères de transport ainsi que la préservation des quartiers historiques et autres bâtiments préexistants, elle est le cadre de réflexions sur l'avenir des villes. La Charte d'Athènes a été sévèrement critiquée au sein de la profession pour son approche rigide et de ses diverses expressions et fait, aujourd'hui plus qu'auparavant, l'objet de vifs débats voire d'une remise en cause fondamentale de ses théories.

Certains principes sont proclamés, parmi lesquels :

- concept de zonage qui permet de répartir les espaces urbains selon 4 fonctions : habiter / travailler / récréer / circuler
- dissociation entre bâti et voirie
- voies hiérarchisées (voies rapides / dessertes locales puis voies d'accès aux bâtiments ou cheminements piétonniers)
- bien-être accessible à tous
- les constructions en hauteur sont privilégiées, la nécessité d'aérer l'espace urbain est affirmée ainsi que sauvegarder les conditions d'ensoleillement et d'éclairage
- des équipements scolaires, sportifs et de loisirs doivent être implantés à proximité des habitations
- les zones industrielles ne doivent pas être trop éloignées des habitations pour limiter le temps de transport , elles sont séparées de la ville par des zones de verdure.

L'un de ses projets, le plan voisin de Le Corbusier (Fig.19), était bien trop utopiste. L'objectif de Le Corbusier est de sauver l'histoire de l'architecture à Paris en dotant la ville d'un centre à la hauteur des enjeux de l'époque et de l'histoire de la capitale. Il faut pour cela reconstruire entièrement le centre de Paris, en rasant le vieux

Paris et les immeubles haussmanniens pour construire 18 gratte-ciel prévus pour abriter 500 000 à 700 000 personnes. Le Plan Voisin était présenté par Le Corbusier comme une solution pour le centre de Paris, dessinée entre 1922 et 1925 (Cuito A., 2003) . Il marque le début d'un projet sur lequel l'architecte travaillera épisodiquement jusqu'au milieu des années 40. La ville de Brasilia, sous les directives de l'architecte Oscar Niemeyer, incarne cette utopie déçue. Les principes du Corbusier sont toutefois considérés comme un modèle dans l'architecture d'aujourd'hui, dans le sens où ils étaient en avance sur son temps.



19 - Plan Voisin avec ses 18 gratte-ciel à Paris. 1922-1925, Le Corbusier

Certains architectes se détournent de ce mouvement et se rapprochent de la démarche paysagère. Ainsi Antoni Gaudí, très inspiré des traditions, est à l'origine de créations originales. Sans être moderne dans l'utilisation de matériaux, il est novateur dans sa conception du



20 - Photographie de la Sagrada Família à Barcelone. Architecte Antoni Gaudí, 1882-... Janvier 2012, A.Demuyter

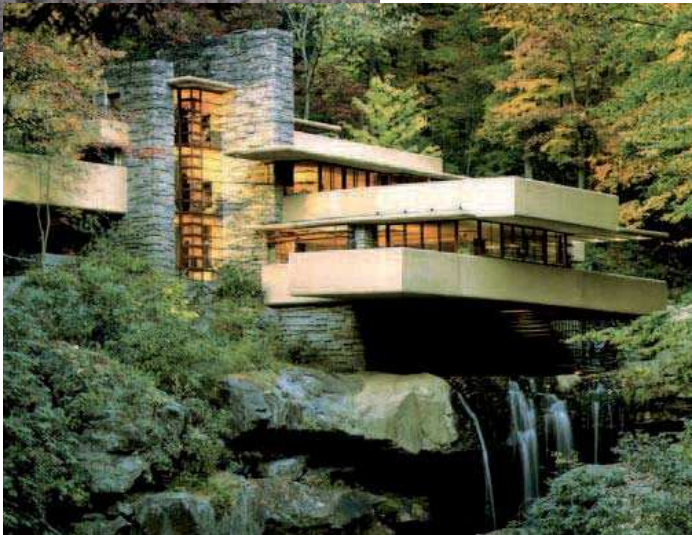
monde architectural. Il est le représentant de l'art nouveau catalan. La situation de la Sagrada Família (Fig.20) au centre de la nouvelle expansion urbaine et de la plaine de Barcelone, à mi-chemin entre les fleuves voisins, la mer et les montagnes de l'arrière-pays, rend l'édifice prestigieux tout en l'intégrant parfaitement au paysage barcelonais (Crippa M.A., 2003).

De même, Frank Lloyd Wright, avec son célèbre «Fallingwater» (Fig.21), réalise une merveille de la conciliation architecture et paysage, signant une véritable harmonie entre l'homme et la nature (Hoffmann D., 1978).

En ce qui concerne les architectes et paysagistes actuels, il convient de citer Jean Nouvel, Renzo Piano et son majestueux mémorial canaque en Nouvelle-Calédonie, Gilles Clément, Michel Desvigne et Christine Dalnoky, Michel Corajoud...

Les inspirations des architectes et des paysagistes sont puisées à divers endroits, certains s'inspirent même des formes biologiques, des mouvements corporels, comme pour la Son-O-House, un projet néerlandais conçu par les architectes de NOX à partir de l'idée d'un assemblage de bandes de papier (Fig.22) (Jodidio P., 2004).

21 - Photographie de Fallingwater en Pennsylvanie. Architecte Frank Lloyd Wright, 1936-1939. 2004, Ezra Stoller



22 - Conception de la Son-O-House à partir de l'idée d'un assemblage de simples bandes de papier et photographie du projet. 2000-2003, NOX/Lars Spuybroek

Cet exemple souligne le détachement de l'architecture par rapport au site et dans ce cas l'opposition à la démarche paysagère qui se fonde sur le contexte et donc le site.

Comme le souligne le philosophe Alain Roger : « Toute l'histoire du paysage occidental, aussi bien qu'extrême-oriental, le montre à l'évidence : le paysage est d'abord le produit d'une opération perceptive, c'est-à-dire une détermination socioculturelle » (Roger A., 1997). Cette opération perceptive peut aussi s'étendre à l'architecture.

Bien qu'architecture et paysage divergent parfois, ces quelques oppositions doivent être nuancées : tous les architectes ne sont pas indifférents à l'égard du site, de l'histoire et du travail pluridisciplinaire. À l'inverse, le star-system qui commence à toucher les paysagistes pourrait contribuer à rapprocher la pratique de certains d'entre eux de celle des architectes les moins modestes et les plus formalistes.

3) *Un même objectif : concevoir et améliorer le cadre de vie*

En contradiction ou non, une évidence apparaît cependant en ce qui concerne l'architecture et le paysage : ces deux disciplines poursuivent le même but.

a. Architecture + paysage = espace

Les deux disciplines ont pour but de valoriser et mettre en scène l'espace, chacun à leur manière mais surtout suivant leur sensibilité. Chacune modèle l'espace à sa manière, à plus ou moins grande échelle, mais surtout avec son propre regard.

Avec la création du parc André Citroën à Paris dans les années 1990 et la coopération de deux équipes d'architectes (Patrick Berger & Jean-Paul Viguier) et de paysagistes (Gilles Clément & Alain Provost), l'intérêt des parcs en ville est redécouvert. Bien qu'inscrit dans la généalogie des parcs publics créés depuis Napoléon III, ce parc urbain dénote par la volonté de ses concepteurs « d'en finir avec l'espace vert ».

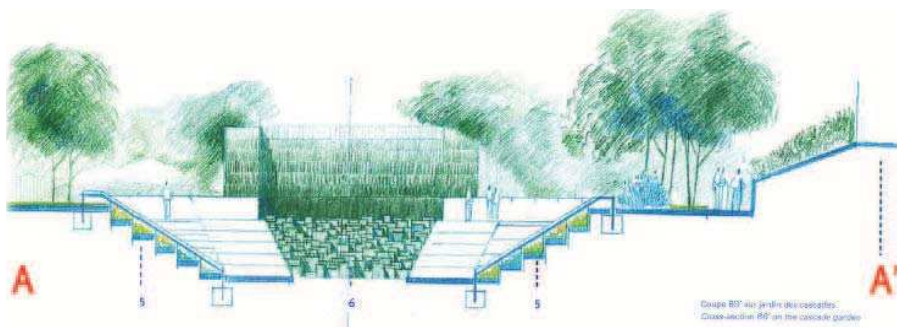
Sa composition repose sur une puissante géométrie et un vide central dans une recherche de liberté malgré une appartenance aux jardins classiques et au tissu urbain qui l'entoure. Cette création collective est remarquable à la fois par sa force et par sa fragilité, par son unité et sa diversité, par des couples d'antonymes qui fonctionnent ici à merveille.



23 - Plan du Parc André Citroën à Paris. Le parc représente une ouverture vers la Seine. 1987-1992, P.Berger, G.Clément, A.Provost & J-P.Viguier

Le parti pris proposé par l'équipe Provost-Viguiier répond à la demande de Cocteau : «étonnez-moi». L'unité du parc passe par la structuration de cet immense espace (Fig.23) que constituait la plaine de Javel. Une colonne vertébrale solide, un site rigoureusement composé, modelé, proportionné, façonné, dynamique et accueillant, tels sont les atouts proposés par les architectes et paysagistes (Provost A. et al., 2004).

Allain Provost a réglé l'ensemble du nivellement et l'assainissement qui va avec, Patrick Berger a dessiné le mobilier, les clôtures, l'architecture des jardins sériels avec Gilles Clément qui a aussi étudié l'éclairage et Jean-Paul Viguiier a élaboré les socles des serres ainsi que tous les autres bâtiments et ouvrages d'art du parc. L'écriture de la composition, grâce au dialogue et à leurs échanges, a abouti à un résultat sans faille : un cadre de vie amélioré pour les habitants du quartier et pour tous les usagers. A eux quatre, ils démontrent bien l'équation suivante : architecture + paysage = espace (Fig.24).



24 - Coupe sur le jardin des cascades, parc André Citroën à Paris. On voit bien ici que l'espace est constitué non seulement de l'architecture des cascades, mais aussi du paysage. 1987-1992, P.Berger, G.Clément, A.Provost & J-P.Viguiier

b. Une limite entre l'architecture et le paysage souvent indéfinissable

On ne peut pas définir la limite du paysagiste et la limite de l'architecte pour l'aménagement de l'espace public. Ils ont des notions similaires (rapport au sol, la question du temps dans un projet) et

la limite entre l'approche architecturale et l'approche paysagère est souvent difficile à définir.

Que ce soit pour l'architecte comme pour le paysagiste, la première étape de tout projet consiste à s'approprier le site. Ainsi, lorsque l'architecte pense à la structure interne de son projet (les différents niveaux, les usages,...), le paysagiste pense nivellement et usages externes. Tous deux doivent aussi faire face aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les circulations piétonnes et des véhicules sont aussi au coeur des préoccupations.

De même, le choix des matériaux est une caractéristique commune aux deux métiers. Si l'un opte pour le béton pour sa structure, l'autre peut choisir le béton comme revêtement de sol. Le choix du mobilier est aussi une composante des deux métiers.

Enfin, si l'un réfléchit au fonctionnement interne d'un bâtiment avec les canalisations, les circuits électriques,..., l'autre pense hydraulique, arrosage, éclairage extérieur.



25 - Photographie d'un paysage cévenol. Janvier 2010, J-P.Souchon

Les mêmes problématiques peuvent donc se poser au sein de l'architecture et du paysage, et les réponses sont parfois les mêmes, seules les échelles diffèrent. La limite entre l'architecture et le paysage est donc floue dans le sens où les thématiques convergent vers un même point.

De plus, le paysage cévenol (Fig.25) est un exemple parlant de l'impossible limite entre architecture et paysage. Dans ce contexte, où est la frontière entre les deux? Elle est ici difficilement définissable. Un véritable fondu-enchaîné d'architecture et de paysage s'offre à nous.

c. Deux disciplines, un même dessein

A la question «quelle définition donneriez-vous à votre profession?» posée lors du questionnaire présenté en Annexe I, la réponse la plus courante et la plus spontanée de la part des deux métiers est : «Concevoir et améliorer le cadre de vie». Pourtant, aucune réponse pré-formulée n'était proposée pour cette question. Architectes et paysagistes ont donc un même but.

Dans ce sens, Kengo Kuma, architecte japonais né en 1954, concepteur de la Water/Glass House, réalisation toute en transparence (Fig.26), déclare : « Non seulement l'architecture et le dessin du paysage doivent être considérés comme deux parties indivisibles d'une même action, mais les techniques du jardin doivent aussi être reprises et utilisées dans l'architecture » (Nicolin P. & Repisthi F, 2003). L'action en question serait a priori d'agir dans le même sens, concevoir et améliorer le cadre de vie. Il ajoute que les techniques de l'un doivent aussi être reprises par l'autre afin d'agir pour le même objectif.



26 - Photographie de la Water/Glass House, Shizuoka, 1995. Date NC, Michael Freeman

S'il s'avère historiquement parlant que l'architecture et le paysage ont toujours été liés, il n'en est pas moins vrai que depuis un certain temps, les deux disciplines ont du mal à composer ensemble. Elles se chevauchent parfois, s'opposent de temps à autre. Le mouvement moderne a eu son importance dans cette scission, et aujourd'hui les répercussions sont parfois conséquentes au niveau des corps de métiers. Analysons dès à présent les différences sensibles entre les architectes et les paysagistes actuels.

II. Quelques raisons de la difficulté de concilier architecture et paysage

Les différences fondamentales entre les deux professions sont liées aux caractéristiques intrinsèques des métiers et des disciplines : l'espace, le temps, ainsi que les facteurs politiques, économiques et sociologiques. Afin d'étayer mon argumentation, un questionnaire a été proposé à des architectes et des paysagistes sur cette problématique. Ce questionnaire est disponible en Annexe I.

1) *Segmentation spatiale de l'environnement*

Architectes et paysagistes ont une perception de l'environnement bien différente l'un de l'autre. Les priorités de l'un ne sont pas forcément celles de l'autre et leur conception d'un projet ne passe pas par les mêmes éléments.

a. Des priorités divergentes



27 - Photographie du centre culturel Tjibaou en Nouvelle-Calédonie. Octobre 2005, Auteur NC (Source internet)

Si l'on accentue la manière de regarder l'environnement par les deux professions, l'architecte regarde vers l'intérieur, le paysagiste vers l'extérieur. Ceci peut se vérifier par une expérience simple et

efficace. La photographie du centre culturel Tjibaou en Nouvelle-Calédonie réalisé par l'architecte Renzo Piano (Fig.27) est montrée d'un côté à un architecte, d'un autre côté à un paysagiste. Voilà brièvement ce qu'il en ressort :

- la vision d'un architecte : «Les bâtiments ont un profil très intéressant, et une structure remarquable.»

- la vision d'un paysagiste : «La réalisation s'intègre parfaitement à son environnement, les bâtiments se confondent harmonieusement avec la végétation.»

Il apparaît clairement que la vision de l'un ne correspond pas à celle de l'autre. Evidemment, l'expérience aurait été plus intéressante si les deux personnes avaient directement été confrontées au projet car la prise de vue de la photographie peut être subjective. Néanmoins, les deux personnes ont eu affaire à la même photographie, et deux points de vue divergents me sont pourtant parvenus. Ce projet a été choisi pour la simple raison qu'il est bien intégré au cadre paysager et qu'il me semble ne pas pouvoir être controversé par l'une ou l'autre profession.

Le visuel est donc sollicité bien entendu par les deux professions, mais ils n'ont pas la même perception. Tandis que l'un observera l'intérieur d'un espace, l'autre prêtera attention au cadre extérieur.

De plus, le paysagiste a une sensibilité sensorielle différente de celle de l'architecte. Ainsi, il peut rechercher le contexte climatique : à Nîmes, l'air de la mer remontant le soir vers la ville est pris en compte selon le projet. L'odorat, l'ouïe, le toucher peuvent être sollicités au-delà de la vue.

b. Considération du contexte et des percées visuelles

Les architectes et les paysagistes, de par leur formation et leur passé, ne possèdent pas la même façon de penser, chacun en est convaincu (75% des personnes sondées pensent ne pas avoir la même perception du site entre les deux professions).

D'une manière générale, l'architecte pense le bâti en premier lieu, et le contexte immédiat qui l'entoure. Mais le contexte de l'architecte n'est pas le même que celui du paysagiste, et l'un n'a pas la même vision que l'autre de ce qui est important. Si le paysagiste a une vision élargie du site, il intègre le bâti dans le contexte, tandis que l'architecte distingue bâti et contexte. Le paysagiste, quant à lui, pense avant tout contexte et projet dans son ensemble et son articulation avec les autres bâtiments ou situations existant(e)s. Il prête attention aux axes visuels sur les monts environnants par exemple (Fig.28). Il considère ce que le lieu dicte et les pratiques sociales. Par exemple, si une place semble utilisée par les usagers comme un lieu de détente, de repos, il va veiller à la qualité de l'ombre, à sa fraîcheur.



28 - Perspective sur un des monts environnants depuis la future esplanade de Grabels (34). L'axe de la fontaine permet d'orienter le regard. 2012, Némis

La vision du contexte et la perception de l'espace ne sont tout simplement pas les mêmes chez l'une que chez l'autre profession. Ainsi l'architecte va prêter attention aux bâtiments existants, mais parfois pour faire dans le sens opposé. Le paysagiste va préférer aller dans le sens de l'existant afin de s'insérer au mieux dans le cadre paysager.

Ces différences peuvent s'expliquer en partie par l'enseignement qui, pour les architectes, s'interroge peu sur le cadre paysager, et qui, pour les paysagistes, parle peu d'architecture voire pas du tout. Quelques personnes avouent aussi avoir peur d'être jugées par leurs pairs s'ils ne font pas un projet «à la mode» (projets que l'on peut voir dans des revues d'architecture et de paysage).

Concernant l'esplanade de Grabels, au moment de la phase d'esquisse, alors que les paysagistes avaient proposé d'une part un bâtiment qui s'insérerait dans la trame urbaine (parallèle au tracé de la route) pour la nouvelle mairie et d'autre part des escaliers arrondis pour orienter les vues sur les monts environnants, les architectes ont proposé une mairie désaxée et des escaliers rectilignes ne correspondant plus aux percées visuelles ni au nivellement (Fig.29). Le contexte n'a donc pas été pris en compte de la même manière par les deux professions. Sur ce projet, les architectes ont préféré privilégier la façade du bâtiment qu'ils ont jugé esthétique, tandis que les paysagistes ont orienté le projet sur les percées visuelles. La phase d'avant-projet a finalement vu éclore une proposition mêlant les deux points de vue (Fig.30).



29 - Esquisse proposée par les architectes pour l'esplanade de Grabels (34). Les escaliers sont rectilignes. 2012, Architectes mandataires du projet

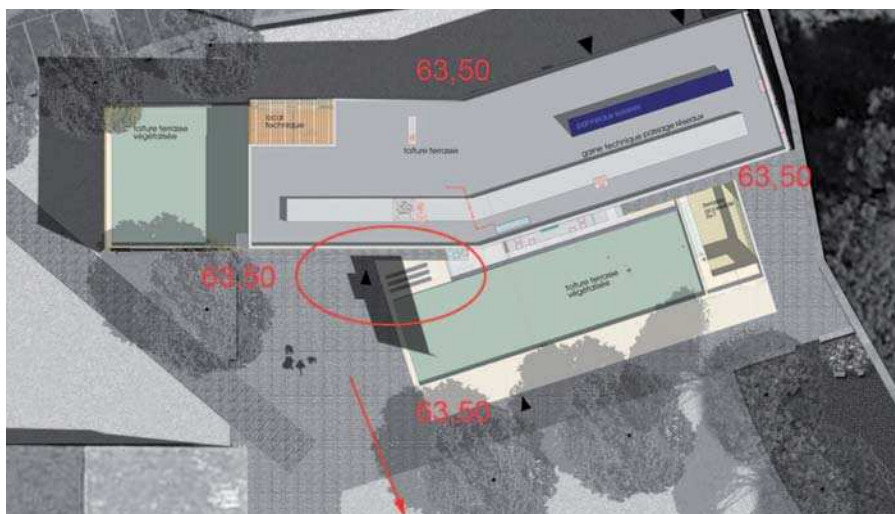


30 - Phase d'avant-projet - esplanade de Grabels (34). En pointillés rouges, vues sur les monts et l'esplanade. Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis

c. Le bâti et le paysage

L'un des problèmes consiste à considérer l'architecture et le paysage comme deux entités distinctes, sans relation de causalité. Il n'y a pas d'une part le bâti, d'autre part le paysage. Les deux interagissent entre eux, la modification de l'un engendre celle de l'autre.

Sur l'esplanade de Grabels, le bâtiment de la nouvelle mairie est partout à la même cote, alors qu'il présente de grands linéaires de façades (Fig.31). Ceci implique un problème d'évacuation des eaux qui ne peut être réglé que par un dénivelé de part et d'autre du bâtiment. Après explication du problème aux architectes, ces derniers ont consenti à changer leurs cotes, mais le rez-de-chaussée reste sur un seul niveau... L'évacuation des eaux pourra donc s'effectuer plus facilement, le bâti ne sera pas inondé, le problème est ainsi résolu. Ce problème peut s'expliquer par le fait que l'architecte ne sent pas l'impact des légères variations de niveaux sur le sens du projet, c'est-à-dire la tension des axes entre l'orientation et les niveaux.



31 - Mise en évidence du problème d'évacuation des eaux au niveau de la mairie de l'esplanade de Grabels (34). La flèche indique le sens d'écoulement des eaux sur l'esplanade, l'ovale entoure le point problématique. Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis

En ce qui concerne la non-relation du bâtiment à la topographie, un bel exemple est le travail sur pilotis. Ce dernier évite toute relation au sol et permet de passer outre les contraintes topographiques. Il est alors difficile de parler d'insertion paysagère réussie dans le sens où, bien souvent, l'espace entre les pilotis est inutilisable et se

transforme rapidement en «fourre-tout»... Les solutions de chacun face aux contraintes de terrain, tout en paraissant justes à chacune des deux professions, seront tout à fait différentes : ainsi l'architecte préférera palier les contraintes topographiques par des pilotis par exemple (Fig.32), le paysagiste par une insertion du bâtiment suivant le dénivelé de terrain (Fig.33). Pourtant architecture et paysage peuvent s'entendre à merveille sur ce terrain (Fig.34).



32 - Photographie d'une maison sur pilotis, les Arques (46). Juillet 2008, Auteur NC (Source internet)



33 - Photographie d'une maison sur un terrain en pente (69). Date et Auteur NC (Source internet)



34 - Photographie d'une maison intégrée au dénivelé du terrain à La Motte-Servolex (73). 2004, © Erick SAILLET

Par ailleurs, autrefois les façades des maisons et bâtiments en tout genre constituaient la rue. Aujourd'hui, elles ne fabriquent plus l'espace : les maisons sont séparées de la rue par une clôture, parfois en grillage, d'autre fois par un mur. On cherche donc aujourd'hui à éloigner le bâti de son contexte, on crée des limites virtuelles, il est légitime de se demander quel en est l'intérêt.

2) *Segmentation temporelle entre architecture et paysage*

Au-delà de cette segmentation spatiale, la dimension temporelle a elle aussi toute son importance. Manque de coordination, différence d'échelle temporelle, tels sont quelques problèmes que doivent affronter quotidiennement les deux professions.

a. Architecture et paysage à différents stades de vie

En architecture, lorsque le bâtiment est livré, il est « adulte », le projet est achevé. L'une des attentions qu'on doit lui porter au cours du temps est de veiller à ce qu'il ne tombe pas en ruine.

Au contraire, en paysage, lorsque le chantier est terminé, il commence son cycle de vie. Le paysagiste donne alors le « bébé » à quelqu'un qui va le gérer. Il y a donc une modification dans la gestion. Par exemple, lorsqu'un arbre pousse, seule la personne qui gère l'espace concerné (ou suite à une demande collective) peut décider s'il est devenu trop grand, il ne fera pas appel au paysagiste qui peut alors voir son projet modifié. Il y a ici une notion d'échelle temporelle qui n'est pas autant à prendre en compte en architecture. Un jardin est vivant. « Les paysagistes sont plus portés que les architectes à prendre en compte la longue durée de la ville, leur travail sur la matière vivante faisant même de leur intervention par essence l'initialisation d'un processus plutôt que l'achèvement d'un projet », tel est le point de vue de Michel Desvigne en 1999.

Prenons l'exemple du musée du quai Branly à Paris. Réalisé par l'architecte Jean Nouvel et par le paysagiste Gilles Clément entre

2001 et 2006, inauguré en juin 2006, il offre aujourd'hui une végétation luxuriante aux yeux des visiteurs, tandis que le bâtiment reste le même (Fig.35 & 36).



35 - Photographie du musée du Quai Branly à Paris. 2006, Auteur NC (Source internet)



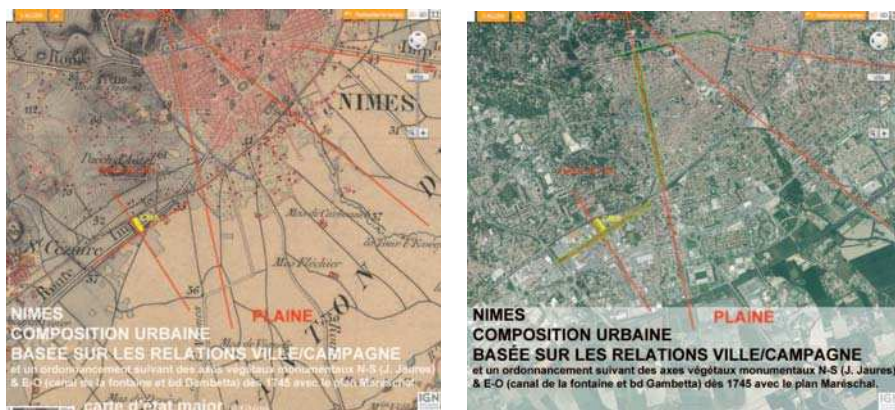
36 - Photographie du musée du Quai Branly, 2 ans après. Juin 2009, A. Demuyter

b. Pérennité du vide et précarité du plein

L'espace public, contrairement aux bâtiments qui sont destructibles, n'est pas facilement modifiable. En effet, cet espace est non seulement l'entrée de chaque particulier, mais aussi le lieu de passage des réseaux.

A contrario, le plein peut être considéré dans certains cas comme éphémère : aujourd'hui, le bâti n'est plus fait pour durer. Si l'on résume d'une manière exagérée le cycle de vie du bâti, cela commence par une construction à faible coût (selon les matériaux), sans durabilité, après quelques années, il est détruit et un nouveau bâti vient remplacer l'ancien. De nombreuses opérations de démolition/reconstruction de cités HLM ont lieu, de même pour les zones d'activités commerciales.

La destruction est la plupart du temps privilégiée à la réhabilitation, excepté pour les monuments historiques bien entendu.



37 - Comparaison des tracés entre une carte de l'état major et la photographie aérienne de Nîmes. XIXe siècle, Etat major / 2012, Géoportail

A Nîmes, si l'on superpose la carte de l'Etat Major datant des années 1830 environ et la carte IGN de 2012, il apparaît clairement que les rues principales ou les «vides» sont restés les mêmes (Fig.37). Par contre, lorsque l'on compare des cartes postales anciennes à des photographies actuelles d'un même lieu, une évidence s'impose : tandis que les rues sont restées inchangées, les bâtiments nommés ici les «pleins» ont subi quelques transformations, voire un remaniement complet. Les monuments historiques ont été préservés, comme la Maison Carrée, mais d'autres ont été détruits, comme l'ancien théâtre (Fig.38), ravagé par un incendie dans les années 1950, qui est devenu le Carré d'Art, musée d'art contemporain conçu par l'architecte Norman Foster dans les années 1990 (Fig.39). Les colonnes de l'ancien théâtre, quant à lui, sont aujourd'hui mises en scène sur l'aire de Caissargues à la sortie de Nîmes sur l'A54. Cette création est l'oeuvre du paysagiste Bernard Lassus.



38 - Carte postale ancienne du Carré d'Art à Nîmes et de l'ancien théâtre.1908, Delcampe



39 - Photographie du Carré d'Art et de la Maison Carrée à Nîmes. Août 2012, A. Demuyter

Comme le disait si bien l'architecte Rem Koolhaas (Guiheux A., 1994) : « Une forme d'innocence consisterait à croire, en cette fin de siècle, que le développement urbain et bâti puisse être envisagé, puis contrôlé d'une façon raisonnable. Trop de visions d'architectes ont mordu la poussière pour qu'on puisse rêver à de nouvelles additions, à cette armée chimérique... Le bâti, le plein, est désormais incontrôlable, livré tous azimut à des forces politiques, financières, culturelles, qui le plongent dans une transformation perpétuelle. On ne peut pas en dire de même du vide; il est peut-être le dernier sujet où les certitudes sont encore plausibles ».

c. Un travail entre architectes et paysagistes parfois segmenté dans le temps

Il faut aborder ce dernier point avec délicatesse. Ce qui était autrefois commun l'est aujourd'hui de moins en moins. Il arrive encore parfois de faire appel dans un premier temps à l'architecte, puis dans un second temps au paysagiste.

Aujourd'hui, le travail est de moins en moins segmenté dans le temps. Mais cela n'arrive parfois qu'en théorie. Ainsi, pour un concours, une réunion avec les différents acteurs a eu lieu, au cours de laquelle il a été convenu que le travail entre architectes et paysagistes se ferait

simultanément (par simultanément, il faut comprendre un travail en parallèle couplé avec de nombreux échanges). Or, peu de temps après, un projet de bâtiment fut envoyé par les architectes aux paysagistes accompagné d'une note : «Voici l'avancement du projet (...). Aujourd'hui, le parti pris est en place, les plans sont élaborés à 80%». La marge de manoeuvre laissée aux paysagistes est quasiment nulle, leur travail a été fait par les architectes. Cependant, suite à une réunion avec l'un des architectes afin de régler ce différend, il est apparu qu'il y a eu impossibilité de faire autrement. D'un côté, les paysagistes auraient du prendre les devants et proposer aux architectes leurs «contraintes» d'implantation du bâtiment avant qu'ils ne commencent leur travail. D'un autre côté, les nombreux points du programme n'ont pas permis aux architectes de faire autrement que de proposer ce projet et non un autre.

De plus, d'après les réponses au questionnaire de l'Annexe I et notamment à la question : « Le travail entre les architectes et les paysagistes vous semble t'il segmenté? Cela pose t'il un problème selon vous?», 67% des personnes qui ont répondues estiment que cette segmentation temporelle est problématique. Cela engendre un manque de coordination et une perte de temps considérable alors que les délais d'études imposés sont souvent courts.

Une réponse récurrente à ce problème est la suivante : les paysagistes devraient intervenir en amont car le paysage préexiste au cadre architectural. Le paysagiste a la capacité de transgresser la distinction entre le bâti et le végétal (détermination de l'implantation du bâti) et ne doit pas seulement être appelé pour ses seules compétences techniques sur les espaces extérieurs et sa connaissance du végétal. Le paysagiste a la capacité de définir les grands axes urbains. Ce qui nous amène à penser qu'il y a une incompréhension sur le métier de paysagiste.

3) *Préjugés, politique et économie*

a. Perception du métier de paysagiste par l'architecte et vice-versa

Une vision erronée des métiers de l'un et de l'autre est toujours présente aujourd'hui. L'architecte voit le paysagiste comme un spécialiste des espaces verts, et non publics, c'est celui qui accompagne l'architecte. Le paysagiste voit l'architecte comme un penseur de l'espace intérieur, mais pas de l'extérieur, d'après les réponses au questionnaire.

Le volet paysager des permis de construire a été relativement mal vécu par la profession des architectes qui l'a perçu comme un affront. Ce volet concernant l'insertion du bâti dans le site est apparu dans le cadre de la loi paysage en 1993.

Au-delà de cette confusion entre les métiers, les paysagistes eux-mêmes ont quelques difficultés à définir leur propre métier, ce qui est flagrant d'après les réponses à la question : «Quelle définition donneriez-vous à votre profession?». Parmi ces réponses, l'une d'elles résume bien la situation (réponse d'un paysagiste) : «Je ne sais pas, je la recherche. Mon métier a du mal à se définir. C'est un peu la maladie de notre profession. Bien sûr je pourrais vous sortir que nous sommes des acteurs qui agissons entre le ciel et la terre. Mais ça serait un peu trop... et pas assez.....»

Ceci peut être expliqué par le fait que le métier d'architecte est reconnu et institutionnalisé depuis longtemps. D'autre part, son titre est protégé. Ce n'est pas le cas des paysagistes dont la profession est peu connue du grand public. En l'absence de protection du titre de paysagiste, une confusion est née dans l'appellation : un entrepreneur de paysage peut s'appeler paysagiste. Les paysagistes ne sont pas des décorateurs de bâtiment par des espèces végétales, ce sont des concepteurs de l'espace extérieur privé et public.

Non seulement cette confusion est liée à la reconnaissance du

titre, mais elle dépend aussi de la manière d'enseigner. D'après le questionnaire, 25% des personnes sondées n'ont eu aucun cours sur l'autre discipline et 75% n'ont jamais eu de projets communs entre élèves architectes et paysagistes, alors qu'ils sont amenés à travailler ensemble. C'est donc un manque cruel dans les écoles qui constitue l'une des raisons de la difficulté de dialogue entre les uns et les autres. A l'avenir, il faudrait donc songer à remettre une partie de l'enseignement en question...

Cependant, de plus en plus de paysagistes gagnent le prix d'urbanisme alors qu'ils sont peu nombreux. Ils sont aussi de plus en plus présents dans les missions de Conseil d'Etat. La reconnaissance des paysagistes est donc en cours, les formations ont lieu dans des écoles reconnues (ENSP, ENSAPL, ENSAPB, INHP ou Agrocampus Ouest, ESAJ, ENSNP), quelques ministères possèdent des paysagistes conseil. Selon certains paysagistes, faire un ordre de cette profession risquerait de mettre des barrières. Il est assez surprenant de voir que la plupart des architectes sondés pensent que la création d'un ordre des paysagistes serait intéressant à créer, à l'opposé des paysagistes qui pensent qu'elle est inutile. Selon un paysagiste, «les ordres n'ont pas prouvé leur efficacité. Chargés d'encadrer une profession, d'en garantir l'éthique et la déontologie, on trouve autant de « mauvais » professionnels dans les professions avec ordre que sans. De plus l'ordre me paraît avoir un effet « lissant », calibrant les productions architecturales et limitant la diversité. Il serait préférable d'agir sur l'enseignement pour améliorer une profession.»

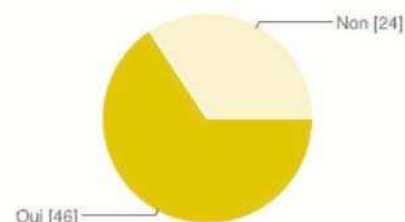
Un problème de communication notable émerge suite à cette méconnaissance des compétences de chacun. La composition de l'espace nécessite forcément l'intervention croisée et successive de l'architecte et du paysagiste. Leur implication commune est indispensable et indissociable dans un dialogue égalitaire.

b. Un marché concurrentiel

La situation économique difficile des architectes les incite à

chercher des débouchés hors de leur champ privilégié d'intervention. Ils tentent d'intervenir dans le champ de compétence des paysagistes, en participant à la conception d'espaces publics, de jardins, ou en proposant des aménagements aux abords des bâtiments qu'ils conçoivent.

L'absence de régulation de la démographie professionnelle chez les architectes et l'absence de monopole (sauf pour une part de la construction, au profit des architectes), créent un déséquilibre de l'offre et de la demande d'intervention sur le cadre de vie. Ce déséquilibre exacerbe la concurrence entre les professions, tentées de se repositionner conjoncturellement en fonction de l'évolution des demandes, et rend illisible la frontière de leurs interventions. L'incapacité à identifier les champs d'intervention respectifs empêche de définir un programme d'enseignements adapté à des demandes bien définies et de revendiquer un monopole ou tout au moins d'imposer une priorité dans l'accomplissement de certaines tâches. Ce sont en conséquence les aléas des commandes et les stratégies de réponse à ces commandes qui permettent de rendre compte de la répartition actuelle du travail (Champy F., 2000).



40 - Réponse à la question: «Pensez-vous que l'autre profession empiète sur la votre?». Août 2012, A. Demuyter

De plus, à la question «Pensez-vous que l'autre profession empiète sur la votre?» posée dans le questionnaire, 65% des personnes sondées répondent par l'affirmative (Fig.40). Une concurrence naît à partir du moment où les compétences de l'un chevauchent celles de l'autre, notamment pour le traitement sur les abords de bâtiments publics et de résidences privées ou plus généralement sur

l'aménagement des espaces publics urbains. Pour les architectes interrogés dans le sondage IFOP pour l'Ordre des Architectes en 2011 [2], l'intégration esthétique dans le paysage et la prise en compte des

usagers sont les deux domaines dans lesquels l'apport de l'architecte apparaît le plus important (respectivement 54% et 53%). Or ces enjeux sont communs aux deux professions, d'où la concurrence.

D'une part, la concurrence tire vers le bas la rémunération, et d'autre part les budgets d'opération sont faibles. L'alliance entre les deux professionnels signifiant le partage des honoraires, au vu de la faiblesse de ces derniers, la coopération entre architectes et paysagistes a donc souvent lieu uniquement lorsqu'elle est rendue obligatoire par le maître d'ouvrage et lorsque le budget de l'opération est suffisant. Lorsque ce n'est pas le cas, peu de professionnels font donc spontanément appel à l'autre.



41 - Remise en question du programme d'un concours. Août 2012, Némis

Par ailleurs, notamment dans le cadre de concours, la maîtrise d'ouvrage présente un programme parfois inadapté. Les maîtres d'oeuvre préfèrent alors parfois se plier à la décision du «plus fort», le commanditaire, pour remporter ses suffrages et gagner un concours, même si ses idées ne sont pas en adéquation avec les siennes. Le maître d'ouvrage parvient donc à exercer une pression sur le maître d'oeuvre dans cette «compétition» opposant divers maîtres d'oeuvre, prêts à tout pour gagner dans ce contexte de crise économique. S'effacer, se résigner, se mettre en retrait

pour mieux gagner. Et pourtant, certains n'hésitent pas à se retirer de la maîtrise d'oeuvre si le projet est incohérent par rapport à leurs idées (Fig.41).

c. Programmes, maîtrise d'ouvrage et enjeux politiques

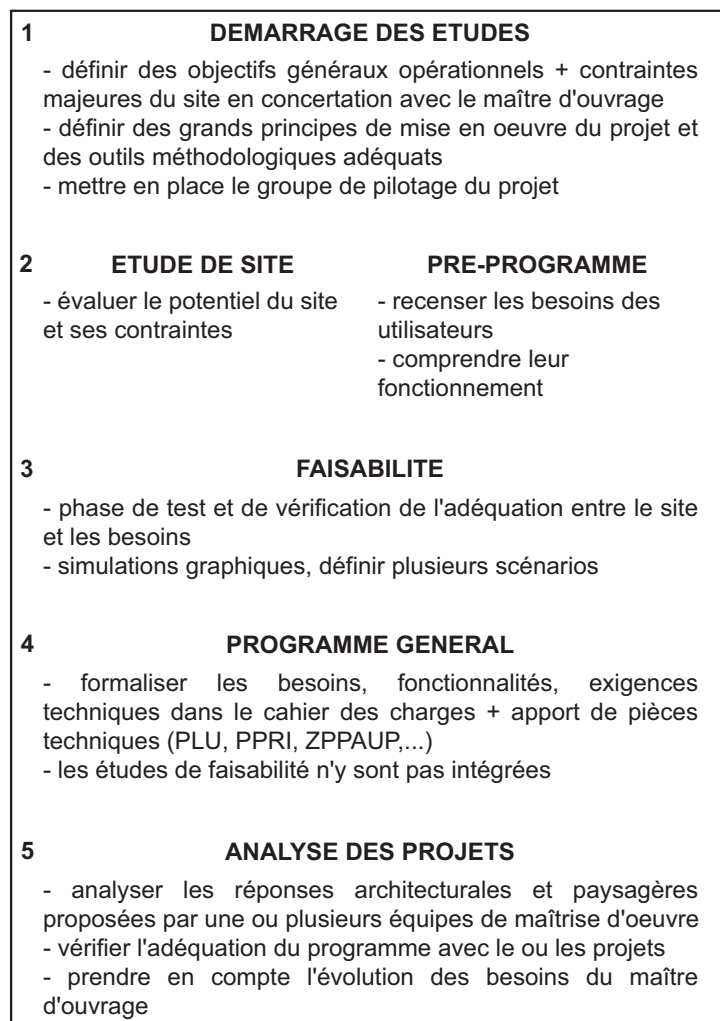
L'un des problèmes soulevés et évoqués par l'un des architectes pour le concours évoqué auparavant consiste en la surcharge des contraintes des programmes. Il est alors judicieux de se demander qui réalise les programmes et comment cela se passe.

La personne qui réalise les programmes se nomme le programmeur. Cela peut être un architecte, un paysagiste, un ingénieur, un technicien du bâtiment, un urbaniste,... ou toute autre profession du domaine en question qui possède le titre de programmeur. Le schéma (Fig.42) représente les différentes étapes nécessaires à l'établissement d'un programme et en quoi il consiste en règle générale.

Tandis que les architectes doivent faire face à un programme précis, qui ne leur laisse parfois aucune liberté, les paysagistes ont, en règle générale, un programme plutôt flou, qui se résume à «aménagement extérieur : plantations, stationnement, VRD». Cette différence fondamentale au niveau de la programmation peut être la cause de problèmes ultérieurs, tels que le problème du budget (manque de cohérence entre ce dernier et le programme qui ne définissait pas obligatoirement les actions à mener) ou les problèmes de dialogue entre les acteurs (l'un est tenu au programme et a peu de liberté, l'autre a des difficultés pour comprendre les choix du premier).

De plus, les demandes sont parfois focalisées sur le projet mais sans être reliées à l'existant. Ainsi, architectes et paysagistes vont avoir à faire avec les normes PMR jusqu'en limites de projet, mais pas au-delà. Une personne à mobilité réduite pourrait donc à terme utiliser l'espace aménagé, mais ne pourra peut-être pas y accéder, sauf si on la dépose directement sur site. Evidemment ceci est un exemple stéréotypé pour démontrer que parfois, le programme en demande

soit trop, soit pas assez, mais dans tous les cas ne résout pas toujours tous les problèmes. Les PMR sont d'ailleurs concernées par des décrets. Ces derniers sont considérés au-dessus des DTU.



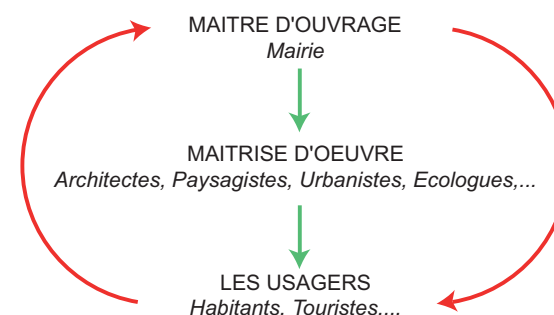
42 - Méthodologie générale de la programmation. Août 2012, A.Demuyter

Prenons l'exemple d'un bâtiment mis à niveau pour les PMR, sans aucun dénivelé entre l'intérieur et l'extérieur ou alors très faible. Selon le DTU et selon toute logique, il faudrait faire en sorte que le bâtiment ne soit pas inondable. Mais l'un n'étant pas toujours compatible avec l'autre et le décret prévalant sur le DTU, alors le bâtiment peut être inondable s'il est accessible aux PMR...

De plus en plus de normes, mais de moins en moins de budget... Architectes et paysagistes doivent faire face à des enjeux de plus en plus difficiles.

Par ailleurs, pendant très longtemps, la maîtrise d'ouvrage ne faisait presque pas appel aux paysagistes. Seuls les architectes étaient sollicités en tant que maître d'oeuvre car reconnus. Elle était et est malheureusement parfois peu ou mal informée sur les compétences de chacun. Il arrive qu'elle demande malgré tout architectes et paysagistes, mais sans forcément connaître les compétences de l'un et de l'autre, ce qui rend parfois l'intervention de l'un inutile. Il est donc bien de demander les deux compétences, mais seulement si elles peuvent toutes deux s'exprimer.

De plus, les maîtres d'ouvrage, souvent des mairies, souhaitent faire parler d'eux au cours de leur mandat pour plaire à leurs électeurs et se faire réélire (Fig.43). Ils ne réfléchissent pas toujours à l'intégration d'un projet, ils veulent juste



→ Impact de décision hiérarchique
→ Impact politique

43 - Impacts politiques et hiérarchiques. Août 2012, A.Demuyter

faire du «moderne», quelque chose qui se voit et surtout dont on parle dans les médias. Chercher une reconnaissance à travers une publicité pour un rebond économique ne doit pas prévaloir sur la démarche de projet .

D'un point de vue hiérarchique, le maître d'ouvrage supervise le maître d'oeuvre, qui lui-même va avoir un poids décisif supérieur à celui des usagers car spécialiste en la matière. Mais les usagers qui sont dans ce cas les habitants ont un impact politique dans le sens où, représentant de potentiels électeurs, ils influent inconsciemment sur la manière d'agir du maire, mais ils sont aussi soumis au pouvoir du maire puisqu'ils vont subir le projet qu'il soit réussi ou non pour les prochaines décennies à venir.

Cet effet politique pose un problème de communication, non seulement parce que les maîtres d'oeuvre et les maîtres d'ouvrage ne sont pas sur la même longueur d'onde comme nous avons pu le voir précédemment lors des concours, mais aussi lors d'un changement de maire au cours d'un mandat, comme ce fut le cas à Balazuc en Ardèche. Au cours de ce projet, pour lequel seuls les paysagistes sont appelés, les attentes de la mairie entre la phase d'esquisse et la phase d'avant-projet ont été modifiées suite à la démission du premier maire. Le nouveau a voulu modifier ses plans, le projet a donc du être modifié. Ainsi, en phase d'esquisses, des décisions avaient été prises concernant l'aménagement du site de baignade (Fig.44) : un parking au sein du village, une descente en calade longeant des propriétés privées,... Le nouveau maire souhaitant éviter les conflits avec les propriétaires privés, il préconise un escalier pour descendre au site au lieu de la calade qui pouvait donner lieu à des négociations fastidieuses (Fig.45)...

De plus les habitants sont conviés aux réunions dites de «concertation» en mairie alors que ce ne sont que des réunions de présentation des projets, ils n'ont pas toujours leur mot à dire, bien qu'un livre d'or soit parfois mis à disposition : il est déjà trop tard pour donner son avis, le projet est déjà fait. Ils devraient intervenir dans la prise de décision.



44 - Vue en plan et vue trois quart de l'aménagement de Balazuc (07) en phase Esquisse. Août 2011, Némis



45 - Plan Masse de l'aménagement de Balazuc (07) en phase AVP. A noter : l'aménagement est concentré sur la partie plage, le parking en amont n'est plus à l'ordre du jour. La calade apparaît encore mais ne descend plus jusqu'à l'eau. Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis

Aujourd'hui, les agences d'architecture souhaitant faire du paysage embauchent des paysagistes. Une page se tourne, le conflit architecture/paysage s'efface progressivement. De plus, les maîtres d'ouvrage demandent de plus en plus des paysagistes et imposent de plus en plus souvent des équipes mixtes. Comment peut-on penser l'espace ensemble malgré les divergences propres à chaque profession?

III. Une coordination possible entre architecture et paysage

Malgré les difficultés de trouver un terrain d'entente entre les deux professions dont les compétences de l'une empiètent parfois sur celles de l'autre, l'heure n'est plus à l'affrontement. Quelques pistes de réflexion sont ici proposées, de la remise en question des professions à l'importance du dialogue entre les acteurs d'un projet, en passant par le *genius loci* ou génie du lieu.

1) Nécessité d'une remise en question des professions

a. Prise de recul par rapport au mouvement moderne

Le mouvement moderne a eu un fort impact sur les relations entre les architectes et les paysagistes dans le sens où il a parfois éloigné l'architecture de son contexte. Les cinq points de l'architecture moderne, publiés en 1927 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, résument leurs idées architecturales [3] :

- les pilotis,
- le toit-terrace,
- le plan libre,
- la fenêtre en longueur,
- la façade libre.

La production architecturale et urbaine rompt avec la prise en compte du contexte suivant ces cinq points qui aboutissent souvent à des projets hors propos vis à vis du paysage. Il est donc nécessaire de

prendre du recul par rapport à ce mouvement pour en extraire le «bon» et en sortir le «moins bon».

Ce mouvement a donné un certain pouvoir aux architectes dans le sens où leur production qui se détache de l'environnement a fait connaître leur profession, il serait judicieux de rétablir une répartition des rôles équitable entre les architectes et paysagistes.

b. Vers une meilleure compréhension des professions

Si chacune des deux professions connaissait un minimum le passé de l'autre et le mouvement dans lequel elle se situe, elle comprendrait plus facilement le contexte dans lequel a été formé l'autre. Ceci permettrait d'avoir des bases communes et faciliterait ainsi le dialogue entre les deux. C'est toute l'importance d'une culture commune.

Ainsi les paysagistes doivent comprendre pourquoi certains architectes ne tiennent pas compte du contexte, avec notamment l'influence du mouvement moderne.

Les architectes et les maîtres d'oeuvre, quant à eux, doivent comprendre que le paysagiste n'est pas là que pour réaliser des parcs et jardins, mais qu'il a des notions d'insertion dans le paysage essentielles.

Il est donc essentiel que les formations initiales de chacun proposent des cours ou conférences sur la formation de l'autre pour faciliter le dialogue et permettre à tous d'avoir une culture de base commune. De nouvelles théories combinées sur l'architecture, le paysage et l'urbanisme doivent être proposées afin de fournir une culture commune sur la vision de la ville notamment à ses futurs penseurs.

D'après le sondage mené par l'institut IFOP pour l'Ordre des Architectes en 2011 [2], environ 11% de l'activité des architectes concerne l'urbanisme et le paysage. De plus, pour les architectes ayant suivi

au moins une formation au cours des 12 derniers mois, pour 59% d'entre eux, cela concernait le développement durable et la qualité environnementale, tandis que pour 11% d'entre eux, cela concernait l'urbanisme et aménagement du territoire. Ces chiffres dénotent bien la volonté des architectes de connaître mieux le paysage et de prendre en compte les enjeux de développement durable. Cependant, cela ne doit pas impliquer un rejet des paysagistes sous prétexte que grâce à ces formations, les architectes n'ont plus besoin de leur savoir-faire. Les formations ont donc elles aussi leur carte à jouer dans l'aide à la compréhension des professions et des enjeux qu'elles représentent.

c. Pour une maîtrise d'ouvrage plus à l'écoute et mieux organisée

Les maîtres d'ouvrage ne doivent pas non plus vouloir faire du moderne à tout prix, ou, pour être plus modérée et précise, vouloir faire un projet dont on parle. Les raisons économique et politique ne doivent pas prévaloir sur la réelle raison d'un aménagement, c'est-à-dire un cadre de vie amélioré et en adéquation avec le site.

Il arrive effectivement parfois que certaines communes réalisent un projet novateur afin de faire parler d'elles et d'attirer l'attention, tout cela dans un simple et même but : économique et politique. Un projet novateur, pourquoi pas, mais s'il n'a aucune relation au site, si ce projet peut être posé dans n'importe quel autre contexte, alors il n'a aucune raison d'être.

A titre d'exemple, intéressons-nous au cas de Nîmes. Il y a quelques années de cela (dans les années 1985 à 1987), l'architecte Jean Nouvel a conçu Nemausus (Fig.46), un ensemble de logements sociaux, sous la houlette du maire de l'époque, grand amateur d'architecture. La forme de paquebot des bâtiments, bien qu'étant expliquée en partie par la volonté d'utiliser des matériaux industriels peu chers, ne correspond en aucun cas au paysage urbain nîmois. Cette construction est très présente dans les revues d'architecture, mais n'a jamais été un modèle d'insertion paysagère. Son parking souterrain devient d'ailleurs un parking sous-marin lors des pluies...

Au contraire, sur une presqu'île à proximité de Nouméa, en Nouvelle Calédonie, le centre culturel Tjibaou (Fig.47) démontre parfaitement l'idée qu'il est possible de réaliser un projet architectural novateur ancré dans l'histoire du site. Conçu entre 1995 et 1998 par l'architecte Renzo Piano, cette oeuvre est une traduction moderne et monumentale de l'architecture vernaculaire de l'île insérée dans son environnement, s'étendant sur 8 ha.



46 - Photographie de Nemausus, Nîmes. Mai 2011, A.Demuyter



47 - Photographie du centre culturel Tjibaou, Nouméa. Date et auteur NC (Source internet)

De plus, de nombreux architectes conseil sont intégrés dans les collectivités publiques, mais très peu de paysagistes conseil y ont leur place. Ils sont pourtant spécialistes au niveau de la commande : politique, programmation, commande, maîtrise d'ouvrage, gestion...et permettent d'avoir un impact au niveau des décisions. En Allemagne, les paysagistes sont autant intégrés que les architectes dans la fonction publique.

Par ailleurs, les paysagistes ne doivent pas être appelés après la phase de planification pour proposer un concept afin de verdir les aménagements. Les budgets alloués aux aménagements extérieurs doivent être pris en compte avec autant de rigueur et au même titre que ceux des bâtiments afin de garantir la qualité de l'opération.

La dimension écologique ne doit pas non plus être un prétexte utilisé en toutes circonstances pour faire appel aux deux compétences sans en comprendre leur utilité. La problématique du développement durable a une influence sur la coopération entre les architectes et les paysagistes, dans le sens où désormais, la plupart du temps, un projet est raisonné dans sa globalité, mais elle ne doit pas restreindre les compétences des deux professionnels à cette seule thématique.

Au-delà de cet aspect culturel et pratique, l'un des supports de dialogue le plus important entre architecture et paysage réside en l'essence même du site.

2) *Lorsque deux pensées se rejoignent sur un même terrain d'entente*

Renouvellement urbain, développement durable, tels sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour y répondre, architecture et paysage doivent travailler ensemble pour une cohérence de propos et une meilleure efficacité. Cela passe en premier lieu par la reconnaissance du site, support du projet, puis par une démarche de projet commune.

a. L'importance du contexte paysager ou *genius loci*

Faire du paysage et en théorie de l'architecture signifie visualiser le *genius loci* : «le travail de l'architecte réside dans la création de lieux signifiants qui aident l'homme à habiter» (Norberg-Schultz C., 1981). C'est avec Louis Kahn que la dimension existentielle a retrouvé sa véritable importance avec la question bien connue « que veut être l'édifice ? », le problème est formulé de façon essentielle. La dimension existentielle (« vérité ») se manifeste à travers l'histoire, mais sa signification dépasse la situation historique. Il faut s'intéresser à la dimension existentielle en relation au lieu. Le lieu représente cette part de vérité qui appartient à l'architecture : il est la manifestation concrète du fait d'habiter propre à l'homme, et l'identité de l'homme dépend de l'appartenance aux lieux.

Quatre lectures du site peuvent être proposées ici :

- la lecture historique
- la lecture morphologique
- la lecture sensible
- la lecture sociale

La lecture historique permet non seulement de prendre en compte le patrimoine légué par l'histoire, mais aussi de comprendre la forme urbaine actuelle. La lecture morphologique apporte une connaissance sur les tracés de la ville et de ses espaces pour en comprendre ses modalités d'extension et / ou transformation possibles. La lecture sensible rend compte de la perception visuelle de l'espace et des émotions qu'elle suscite. Enfin, la lecture sociale perçoit les usages des habitants. Composer avec l'urbain, c'est composer avec le milieu, avec l'héritage culturel, avec l'environnement existant. La superposition des quatre lectures permet ainsi une analyse fine du site.

A propos de l'élaboration de la forme urbaine, Christian Devillers, architecte, déclare: « la plupart du temps le projet urbain est réduit à une composition urbaine graphique esthétisante et subjective ». A ses yeux, la composition est « trop souvent académique et minimaliste. Elle relève d'une esthétique du plan qui peut être favorablement remplacée par une esthétique de l'espace » (Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, 1996).

Cet espace, le site, doit être pensé de manière contextuelle. L'interface entre les pleins et les vides doit être gérée de manière délicate afin de souligner la cohérence entre l'intérieur/l'extérieur, la constance/la rupture, l'ombre/la lumière,...

b. Adopter la démarche paysagère en architecture

La démarche paysagère, qui consiste entre autres à prendre en compte le contexte paysager, historique, culturel, social, la logique du site et son approche sensible..., ne relève pas du seul domaine de compétences du paysagiste. Si l'architecte adopte cette démarche,

le respect du site, alors la conciliation architecture et paysage en découlera. A titre d'exemple, comment ne pas citer l'architecture de Frank Lloyd Wright avec sa maison sur la cascade, ou encore celle de Tadao Ando, architecte japonais.

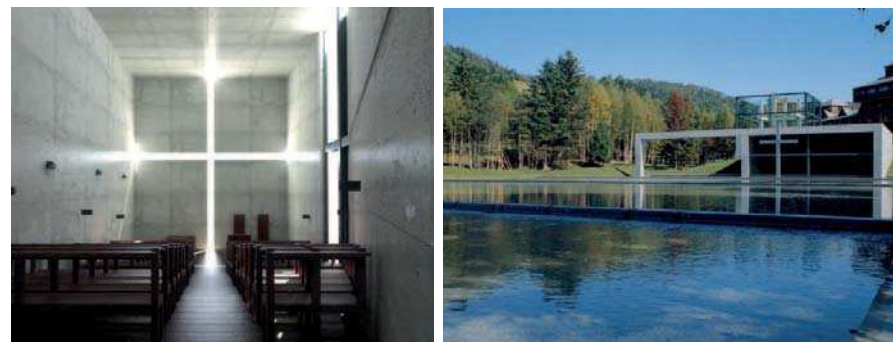
Frank Lloyd Wright, suite à un voyage au Japon, a fortement été influencé par la culture nippone et le respect de la nature. Son architecture, qui lie l'intérieur avec l'environnement extérieur, témoigne de cette influence. Ces principes étaient alors très novateurs en Occident. Avec Fallingwater, le bâtiment place l'homme en relation directe avec la nature (Fig.48). A ce propos, l'architecte évoque l'harmonie des lieux : « Je pense que rien n'a encore jamais égalé la coordination, l'expression vibrante du principe de sérénité où forêt, rivière, rocher et tous les éléments de la construction forment une association si tranquille qu'en fait vous ne percevez aucun bruit quel qu'il soit bien que la musique du torrent existe. Vous écoutez Fallingwater de la façon dont vous écoutez le calme de la campagne. » (Pfeiffer B., 2004).



48 - Photographies de Fallingwater, une intégration harmonieuse de l'architecture dans le paysage. 2004, Ezra Stoller

Pour Tadao Ando, les éléments naturels sont des structures fondamentales : « Pour échapper à la condition fondamentale de boîte fermée qui est celle de l'architecture, je m'appuie sur le ciel, l'élément

naturel qui affecte le plus l'intérieur architectural ». Il traite les parcelles sur lesquelles il travaille en 3 dimensions : l'orientation géographique, celle du vent et de la lumière, la pluie, les circuits d'écoulement de l'eau, les murs adjacents, l'âge des constructions voisines et le flux de la circulation humaine : cela constitue le sitecraft (travail du site).



49 - Photographies de quelques oeuvres de Tadao Ando : l'église de la lumière, l'église sur l'eau et le musée d'art contemporain à Naoshima. 2004, Tadao Ando Architect & Associates

Les relations d'imbrication entre le site, la structure et l'espace vide constituent les termes de la formule qui peut donner vie à un espace confiné. Son architecture inverse souvent l'effet entre l'intérieur et l'extérieur. Il n'y a plus de limite. L'esthétique de l'absence est posée comme philosophie architecturale. «Les murs muets reflètent le paysage, le vent, son bruissement, le mouvement invisible de l'air et le balancement des arbres qui se glissent en nous tels des fantômes.» Cet effet, comparable à celui des peintures à l'encre japonaise, génère parfois le sentiment de l'écoulement des saisons à la manière d'un haïku. Ces murs silencieux créent une esthétique de l'absence.

D'autres oeuvres de Tadao Ando symbolisent l'harmonie entre le paysage et l'architecture, tel la Row House de Sumiyoshi, à Osaka, où la cour, qui n'a pas de toit, évoque une blessure par laquelle s'engouffrent la pluie, le vent et la lumière. De plus, son église sur l'eau Yufutsu, à Hokkaido, est un chef d'œuvre du paysagisme japonais contemporain. Sa pureté est cristalline. L'église de la lumière Ibaraki à Osaka est elle aussi construite autour de 3 éléments naturels : le vent, l'eau, la lumière (Fig.49) (Furuyama M., 2006).

Ces exemples démontrent que lorsque l'architecture adopte la démarche paysagère, elle aboutit à des oeuvres alliant esthétique, technicité, fonctionnalité et respect du cadre.

c. Quand l'architecture se déguise en nature : une ère nouvelle dans le rapport de l'architecture au paysage

Les préoccupations écologiques et la demande d'un retour de la nature en ville ont vu éclore des projets d'architecture se fondant dans le paysage. Ce n'est pas toujours parce que l'architecture se déguise en nature qu'elle fait du paysage, une architecture masquée n'étant pas révélateur d'une intégration réussie dans le site, néanmoins de beaux projets voient parfois le jour.

Travail sur les vues, lien au territoire, prise en compte des éléments paysagers et géographique (végétaux existants, haies, murets,

orientation par rapport au soleil)... Parfois l'architecture adopte l'environnement. Ou bien est-ce l'environnement qui adopte l'architecture... Entre des fenêtres qui ouvrent sur le paysage, des bâtiments intégrés dans le relief, l'architecture se démène pour s'intégrer dans la nature. En voici quelques exemples [4].



50 - Photographies de thermes de Vals et de la Villa Vals, architecture: SeARCH. Date NC, Iwan Baan

Vals, Suisse. Afin de préserver les vues autour des thermes conçus par l'architecte Peter Zumthor, titulaire du prix Pritzker en 2009, un propriétaire a fait appel à l'agence d'architecture hollandaise seARCH pour la conception de sa maison (Fig.50). Entièrement dissimulée dans le paysage, cette dernière tire parti de l'exposition lumineuse par son ouverture circulaire et de ses vues magnifiques sur la montagne.

Melbourne, Australie. La maison Marshall, conçue par les architectes Denton Corker Marshall, est fondue dans les dunes (Fig.51). La façade principale est orientée vers la mer et chaque pièce est arrangée de manière à rappeler la présence de la côte.



51 - Maison Marshall, Melbourne. Date NC, © Denton Corker Marshall

Iles Antiparos. La maison Aloni (Fig.52), intégrée au paysage agricole, forme un pont s'appuyant sur des massifs rocheux. Vue de haut, elle est pratiquement invisible, vue de face, elle fait partie du paysage.



52 - Maison Aloni, îles Antiparos. Date NC, © decaArchitecture

En Pennsylvanie, à proximité de la fameuse Fallingwater de Frank Lloyd Wright, les architectes Patkau ont remporté un concours pour la conception de six unités du conservatoire local (Fig.53). Les critères

suivants ont permis aux concepteurs de remporter le projet : un impact minimal sur l'environnement, en lien avec le développement durable et une économie d'énergie.

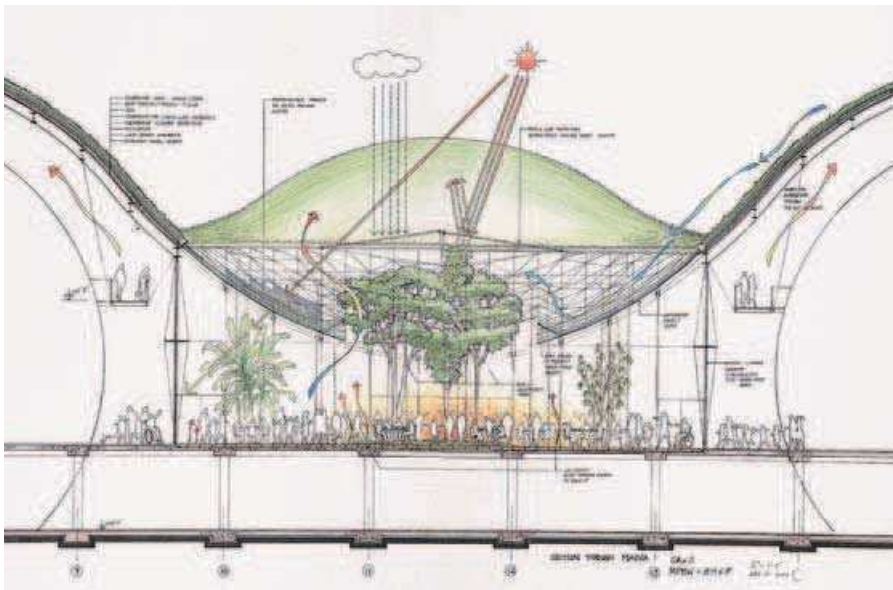


53 - Conception d'unités à Fallingwater. Date NC, © Patkau Architects

Enfin, l'académie des sciences californienne, conçue par l'architecte Renzo Piano, dénote par des dômes enherbés à hublots (Fig.54). Les pertes de chaleur sont évitées grâce à l'inertie du sol et un immense toit en verre permet de bénéficier de la lumière naturelle.

Transparence, extrapolation, fusion, imitation, camouflage, imbrication, soumission, métaphore, métamorphose, support et insertion, dématérialisation des limites physiques du bâtiment, ambition paradoxale de l'invisibilité, de l'effacement et de la disparition du bâtiment, tels sont les nouveaux objectifs de certains architectes d'aujourd'hui. Un véritable travail sur les limites est mené afin de les effacer au maximum. L'usage de certains matériaux est détourné, comme le verre utilisé pour les fenêtres qui est désormais utilisé pour les façades.

Paysage et architecture se mêlent, se confondent parfois, pour une conciliation harmonieuse et respectueuse de l'environnement. La prise de conscience de la préservation des ressources naturelles permet la recherche permanente de nouveaux matériaux et de nouvelles conceptions où l'homme essaie de se fondre dans la nature.



54 - Académie des Sciences Californienne. Date NC, Mc Neal Jon, Nic Lehoux & Goldberg Stefano - Publifoto © Rpbw, Renzo Piano Building Workshop

Ainsi, le *genius loci*, lorsqu'il est entendu et compris par les acteurs représentant l'architecture et le paysage, permet d'aboutir à des merveilles. L'un des derniers facteurs, non le moindre, est essentiel à une conciliation sans faille des deux disciplines : l'homme.

3) Intégrer la dimension humaine à tout projet : construire par et pour les hommes

Architectes et paysagistes élaborent des projets afin d'améliorer le cadre de vie des hommes. Ces derniers ne doivent donc pas rester passifs puisqu'ils sont finalement les acteurs principaux de la conciliation architecture et paysage.

a. Importance de la concertation entre les différents acteurs

Par «acteurs», il faut comprendre ici non seulement les architectes et les paysagistes, mais aussi les maîtres d'oeuvre, les sociologues, les écologues, les urbanistes, les usagers,... soit en un mot : l'homme.

Suite au lancement du questionnaire en ligne et à la question suivante : «Que pensez-vous de la citation suivante de Jean Nouvel : « le futur de l'architecture n'est pas architectural » ?», une réponse particulièrement intéressante m'est parvenue. La voici en intégralité : « Je la comprends dans le sens suivant : longtemps, l'architecture s'est limitée à la réflexion sur un bâtiment, voire son environnement immédiat. Compte-tenu de l'évolution mondiale, avec le nombre croissant de citoyens, le futur de l'architecture est dans l'urbanisme. Seconde idée, il est dans le social. En France, on passe d'un fonctionnement «Top-down», avec l'Etat qui décidait d'une politique et la faisait appliquer dans les niveaux territoriaux successifs, à une logique de «bottom-up», qui va donner une importance croissante à l'utilisateur, ses besoins et envies, aux initiatives locales (notamment celles émanant du tissu associatif). Le futur de l'architecture, c'est l'humain et le social, mais aussi l'urbain avec une relation privilégiée à la nature à retrouver. Cette relation homme/nature sera de plus en plus essentielle avec le développement croissant des technologies d'information et, de fait, le besoin de reprendre contact avec un aspect concret et intemporel de la vie. Le futur de l'architecture est dans les relations avec l'extérieur. D'où une perspective de collaborations de plus en plus étroites entre architecte et paysagiste.» Il convient de

souligner que cette remarque, fort intéressante, a été apportée par une architecte travaillant dans un CAUE.

Ainsi, concerter les habitants et les usagers concernés par un futur projet est un point essentiel afin qu'ils s'approprient le nouvel aménagement relativement facilement. Il ne faut pourtant pas confondre communication et concertation, cette dernière se distinguant par une participation active des habitants et non passive. Le dialogue doit aussi s'effectuer entre les professions, l'interface avec le commanditaire étant inéluctable. Si le dialogue est constructif et fructueux, les deux professions se rappelleront pour d'autres projets ou coopéreront plus facilement.

De plus en plus de structures mixtes se mettent ainsi en place pour permettre de meilleurs échanges. Aujourd'hui, de plus en plus d'agences d'architecture possèdent au sein de leur équipe des paysagistes, des urbanistes, voire même des sociologues (plus rare, certes). Dans une moindre proportion, les agences de paysage étant en général de petites structures, l'on rencontre parfois d'autres professions. De même, la force des BET actuels est de rassembler des compétences spécifiques au sein d'un même pôle, ce qui facilite les échanges et apporte une force incroyable à l'équipe.

Néanmoins, ces structures peuvent aussi dans un certain sens faire concurrence aux architectes et paysagistes indépendants, les grands BET gagnant peu à peu du terrain sur eux en remportant tous les projets, ce qui peut leur nuire à terme en faisant perdre à leurs projets une certaine qualité pour un but plus productif et rentable.

Des collectifs se forment de plus en plus en France, par exemple Bruit du Frigo à Bordeaux. L'esprit de ce collectif est simple et efficace : aller à la rencontre des habitants, discuter avec eux, échanger des idées, partager les rênes du projet et ainsi aboutir à une solution qui convient à tous.

Non seulement la communication entre les architectes et paysagistes est nécessaire, mais le dialogue avec les usagers est aussi fondamental. Il ne faut pas oublier qu'un ouvrage est réalisé par l'homme, mais surtout pour l'homme, ce qui change tout. Comment concevoir un projet si l'on ne s'interroge pas sur l'usage que va en faire l'utilisateur et donc sur la personne elle-même?

b. Importance des usages

Ainsi un habitant du Népal n'a pas les mêmes attentes qu'un habitant en Amérique du Sud, ou à plus petite échelle, un citadin n'a pas les mêmes intérêts qu'un habitant rural. Les attentes sont liées au mode de vie, aux origines sociales, culturelles, ethnologiques d'une personne. Il est impensable de dire que toutes les personnes sur terre sont similaires, dans la même logique, il est absurde de concevoir un unique projet pour tous. Afin de comprendre les attentes des usagers, la concertation paraît obligatoire, surtout lorsque l'on réalise un projet hors de sa région voire de son pays (ce qui est de plus en plus le cas avec les concours internationaux).

Une étude particulièrement intéressante a été menée par des étudiants de l'école d'architecture de Versailles sous la houlette de leurs professeurs Jean-Christophe Masson et David Trottin. Grâce à des milliers de prises de vues qui ont été redessinées, ils mettent en évidence les usages des espaces publics de grandes villes telles que Shanghai, Bombay et Paris (Fig.55, 56 & 57).

Jean-Christophe Masson, architecte, explique la nécessité de la concertation et de l'observation : il apparaît essentiel de réaliser un « inventaire de l'espace public afin de donner des pistes pour réactiver l'espace public en France, souvent trop cadré, trop désigné et presque privatisé ». La mise en exergue colorée des personnages montre toute l'importance de l'humain, c'est lui qui prime, par opposition au cadre bâti dessiné en lignes claires (Tran M., 2012).



55 - Mise en évidence des usages à Shanghai. Dans la ville ancienne, la rue est aussi un lieu de repos, elle devient l'expression de la maison. 2011, Franck Tallon



57 - Mise en évidence des usages à Paris. Les trottoirs sont envahis par les terrasses de café aux beaux jours. Ici, rue de Buci. 2011, Franck Tallon



56 - Mise en évidence des usages à Bombay. Embouteillage de rickshaws devant la gare. L'intensité urbaine est à son comble. 2011, Franck Tallon

La géométrie de l'espace public doit donc être conçue de manière à ce qu'il reçoive des usages différents : le dessin de la place doit permettre les usages. Une attention particulière doit toutefois être menée : l'espace public n'est pas censé dire aux usagers ce qu'ils doivent faire. Cet espace est à la croisée de toutes les normes et réglementations (jeux d'enfants, sécurité routière, accessibilité PMR,...) qu'il faut parvenir à rendre silencieuses : le résultat ne doit pas exprimer la règle, l'effort ne doit pas se voir. La tâche n'est donc pas aisée, mais c'est toute la force des équipes pluridisciplinaires qui rassemblent le maximum de compétences dans un même but.

c. Importance des échelles

La notion d'échelle est capitale. Par échelle, il faut comprendre non seulement le rapport entre le projet ou site d'étude avec son environnement, mais aussi l'échelle humaine.

En effet, concevoir un espace pour une personne seule, un petit

groupe de personnes ou pour un événement collectif ne revient pas vraiment au même. Un projet urbain doit savoir satisfaire les trois échelles (Fernandez A., 2012).

Cette question d'échelle est liée à celle des lisières : c'est ce qui compartimente l'espace, donne une mesure. Les systèmes de composition architecturale et paysagère doivent être travaillés de manière à permettre des adaptations multiples, naissant de la concertation, sans perdre la cohérence de l'ensemble.

Un bel exemple illustrant ces propos est la place de la Comédie à Montpellier. Ce vaste espace possède un aspect convivial par l'implantation de nombreux cafés en pied de façades, l'architecture de l'opéra Comédie est mise en valeur par un dégagement visuel et il jouxte l'esplanade Charles de Gaulle (Fig.58), lieu privilégié de promenade par ses allées bordées de platanes et ses points d'eau. Un marché s'y installe régulièrement et des manifestations ou événements rassemblant des milliers de personnes y ont parfois lieu. Toutes les échelles sont donc satisfaites ici, depuis le promeneur occasionnel jusqu'à une foule importante (Fig.59).



58 - Le calme de l'Esplanade Charles de Gaulle à Montpellier. 2008, A.Demuyter



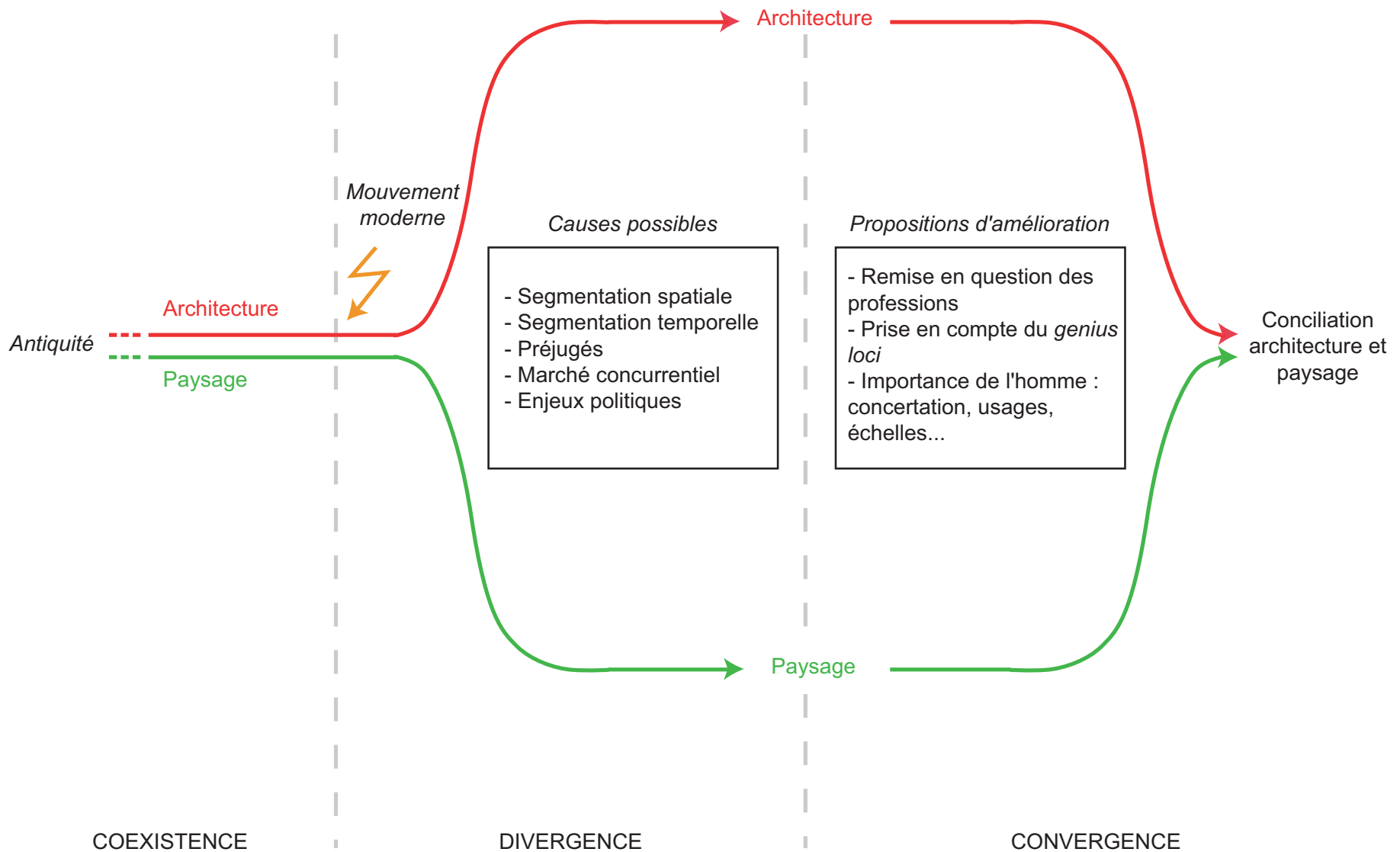
59 - La Foule rassemblée sur la place de la Comédie à Montpellier. 21 mai 2012, AFP/PASCAL GUYOT

espace public est habité par ses façades, une place est très différente si elle est entourée de logements ou de bureaux par exemple.

L'harmonie entre l'architecture et le paysage réside donc dans l'équilibre des usages et des échelles, guidé par la concertation avec les futurs usagers de l'aménagement, le tout reposant sur un socle commun de connaissances des professions.

La page suivante propose un schéma de synthèse retraçant la coexistence de l'architecture et du paysage de l'Antiquité jusqu'à nos jours avec les quelques éléments expliquant leur divergence et ceux permettant de concilier les deux disciplines (Fig.60).

Il est de plus nécessaire de trouver une certaine complicité entre le bâti et l'espace extérieur qui vaut en terme d'échelle et de caractère. Un



60 - Schéma de synthèse : «L'art délicat de concilier architecture et paysage». Août 2012, A.Demuyter

Conclusion

A. Rappel des questions traitées et des principales réponses apportées

Après avoir analysé l'origine commune de l'architecture et du paysage, l'objectif de ce mémoire était de comprendre pourquoi ces deux disciplines se font souvent opposition et comment il serait possible de les concilier.

Ainsi, architecture et paysage ont toujours coexisté. Le développement de l'un a souvent eu un impact sur l'autre, et c'est ainsi qu'à partir du mouvement moderne principalement, les deux disciplines ont divergé.

Cette divergence peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- une segmentation spatiale effectuée par l'architecte et le paysagiste, les deux professionnels n'ayant ni les mêmes priorités, ni la même perception du contexte, et considérant tous deux leur travail comme deux entités distinctes mais sans lien de causalité,
- une segmentation temporelle, un bâti et un espace extérieur n'ayant pas le même cycle de vie, le plein étant parfois provisoire, le vide pérenne et le travail entre les deux professions parfois segmenté
- une perception erronée des deux métiers, notamment celui de paysagiste, peu connu et souvent confondue avec l'entrepreneur du paysage ou le jardinier
- un marché concurrentiel à l'heure où la crise économique fait rage
- une maîtrise d'ouvrage parfois mal informée des compétences de chaque professionnel ou mal intentionnée pour des enjeux politiques.

Néanmoins, la relation entre l'architecture et le paysage peut s'améliorer si la connaissance des deux professions est approfondie et si le contexte ou *genius loci* est pris en compte pour tout projet. L'homme étant l'acteur et le témoin principal du débat, il semble impensable de ne pas le concerter et communiquer. Enfin, tenir

compte des usages et des échelles humaines paraît indispensable à l'art de concilier architecture et paysage.

B. Limites du travail et préconisations

Malgré toute mon attention et ma volonté de rester neutre, ce mémoire reste partiellement subjectif. Le simple fait de représenter l'une des deux disciplines via ma formation (le paysage) m'incite à prendre parti et à défendre cet art. Une analyse plus objective pourrait être menée par une personne extérieure aux deux métiers. De plus, il serait intrigant qu'un étudiant en architecture réalise le même type de recherche afin de comparer les deux points de vue.

Par ailleurs, les quelques raisons énumérées au cours de ce mémoire ainsi que les propositions de conciliation sont succinctes, il aurait été intéressant d'aborder l'urbanisme, discipline très proche elle aussi de l'architecture et du paysage.

Ce mémoire n'a donc pas la prétention de représenter une démarche à suivre, il propose simplement une réflexion sur les difficultés qu'ont parfois les deux professions à s'entendre à tout point de vue (humain, économique, technique, artistique,...). Bien qu'il semble ressortir à travers cette analyse que les architectes et les paysagistes aient bien du mal à travailler ensemble, heureusement ce n'est pas toujours le cas et j'ose espérer que cela ne peut aller qu'en s'améliorant...

C. Pistes de réflexion

Sur la question de l'architecture et du paysage, la relation de l'homme avec son environnement revêt toute son importance.

Une question principale persiste donc, pour l'instant sans réponse : l'homme veut-il vraiment retrouver un rapport au paysage? Lorsqu'il part en vacances, il va envoyer à ses proches une carte postale évoquant le paysage typique de son lieu de villégiature. Mais après une journée de travail, va-t-il préférer admirer le paysage, ou bien

s'installer devant des images virtuelles? Celles d'un ordinateur par exemple dont le fond d'écran sera très souvent un paysage... Paradoxe bien étrange!

Sur cette remarque volontairement naïve, je souhaite plus soulever un problème de fond qu'un problème de forme. On parle aujourd'hui de bâtiments basse consommation, d'écoquartiers, les préoccupations écologiques sont *a priori* au coeur du débat. Pourtant, que faisons-nous au quotidien pour améliorer notre impact sur le paysage? Au-delà des notions d'écologie, de développement durable, celle de qualité esthétique et de rapport au paysage reste absente des nouvelles lois. Hier, les villes étaient dessinées et pensées dans leur globalité, aujourd'hui l'espace urbain se compose d'une juxtaposition d'objets sans aucun rapport les uns avec les autres. Les entrées de ville sont bien souvent dégradées par un enchaînement de zones commerciales ou d'anciens locaux désaffectés. Rocades et ronds-points en tous genres se succèdent autour des villes, dégradant le paysage un peu plus à chaque fois. De nombreuses études de requalification d'entrée de ville et d'espace public sont menées, pourtant l'homme poursuit sur sa lancée en reproduisant les mêmes erreurs.


Ainsi, l'homme construit sans se préoccuper de son impact sur le paysage. Pourtant, le monde virtuel nous offre des paysages grandioses. Chacun rêve donc d'un paysage spectaculaire, mais qui est conscient de sa capacité à changer la réalité du paysage, par ses décisions ou par ses actes? Quel sera donc le paysage de demain?...

Bibliographie

- Belmont J. (1970). L'architecture, création collective. Les Editions Ouvrières, Collection Vivre son temps, Paris (13ème), 154p.
- Champy F. (2000). Les architectes, les urbanistes et les paysagistes - Entre complémentarités et concurrences. In : La Ville et l'Urbain : l'Etat des savoirs, Paquot T., Lussault M. & Body-Gendrot S., La Découverte, Collection Textes à l'appui, Paris, pp.215-224
- Crippa M.A. (2003). Gaudí. Taschen, Germany, 96p.
- Cuito A. (2003). Le Corbusier. teNeues, Spain, 80p.
- Enge T.O. & Schröer C.F. (1990). La géométrie de l'absolu. In : L'architecture des jardins en Europe. Taschen, Germany, pp.165-217
- Fernandez A. (Mai 2012). Frédéric Bonnet : «équilibrer les usages et les échelles». *Traits Urbains*, numéro spécial 54s « Espaces publics à vivre », pp.14-17
- Furuyama M. (2006). Ando. Taschen, Germany, 96p.
- Guiheux A. (1994). La ville art et architecture en Europe 1870-1993. Editions du centre G. Pompidou, Paris, 467p.
- Hoffmann D. (1978). Frank Lloyd Wright's fallingwater : The House and its History. Dover Publications, New York, USA, 97p.
- Jodidio P. (2004). Architecture Now!3 : L'architecture d'aujourd'hui. Taschen, Cologne, 352p.
- Nicolin P. & Repisthi F. (2003). Dictionnaire des paysagistes d'aujourd'hui. Editions Skira, Italie, 347p.
- Norberg-Schultz C. (1981). Genius Loci : Paysage Ambiance Architecture. Pierre Mardaga Editeur, 2e édition, Liège, Belgium, 213p.
- Pfeiffer B. (2004). Wright. Taschen, Germany, 96p.
- Provost A., Racine M. & Baridon M. (2004). Paysages inventés. Editions Stichting Kunstboek, Oostkamp, Belgium, 287p.
- Roger A. (1997). Court traité du paysage. Gallimard, Paris, 216p.
- Tran M. (Mai 2012). Quand l'image parle. *Traits Urbains*, numéro spécial 54s « Espaces publics à vivre », pp.20-21
- Van Zuylen G. (Date Non Communiquée). Tous les jardins du monde. Découvertes Gallimard, 176p.

Sitographie

- [1] Benoît Dusart (Date NC). Repères chronologiques pour l'architecture. <http://www.histoiredesarts.culture.fr/reperes/architecture> (consulté le 5/07/12)
- [2] IFOP (2011). Observatoire de la profession d'architecte 2011. <http://www.architectes.org/connaitre-l-ordre/les-chiffres-de-la-profession/observatoire-de-la-profession-2011/> (consulté le 10/08/12)
- [3] Fondation Suisse / architecte Le Corbusier (2007). Les 5 points d'une architecture. <http://www.fondationsuisse.fr/FR/architecture2D.html> (consulté le 29/08/12)
- [4] Susanne Fritz (Date NC). Camouflage Architecture: underground buildings. <http://www.architonic.com/ntsht/camouflage-architecture-underground-buildings/7000497> (consulté le 23/08/12)

		
AGROCAMPUS OUEST CFR Angers 2, rue André Le Nôtre 49045 ANGERS		NÉMIS PAYSAGE 11, rue Rivarol - 30000 NIMES 04-66-84-20-28 contact@nemis-paysage.com

Mémoire de Fin d'Etudes

Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage

Année universitaire : 2011-2012
Spécialité : Paysage ; Option : MOI (Maîtrise d'Oeuvre et Ingénierie)

L'art délicat de concilier architecture et paysage - ANNEXES

Par Aurélie DEMUYTER

Devant le jury : <i>Sous la présidence de :</i> M. Besnik PUMO <i>Maître de stage :</i> M. Philippe CADORET <i>Enseignant référent :</i> M. Pierre-Emmanuel BOURNET Autres membres du jury :	Soutenu à Angers le : 20/09/12	<i>Volet à renseigner par l'enseignant responsable de l'option/spécialisation</i> Bon pour dépôt (version définitive) <input type="checkbox"/> Autorisation de diffusion du mémoire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date/.../... Signature :
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

Annexe I. Questionnaire : «L'art délicat de concilier architecture et paysage» (Juillet 2012, A.Demuyter)

Mémoire de fin d'études : "l'art délicat de concilier architecture et paysage"

Elève ingénieur paysagiste en dernière année à Agrocampus Ouest, centre d'Angers (anciennement connu sous le nom d'INH), je réalise actuellement mon mémoire de fin d'études sur le thème "L'art délicat de concilier architecture et paysage". Dans ce cadre, je souhaite analyser les relations entre les architectes et les paysagistes pour comprendre les difficultés occasionnelles de leur coopération.

Je vous sollicite donc afin de m'aider à comprendre les enjeux actuels en matière de paysage et d'architecture.

Ce questionnaire est anonyme, aucun nom ne sera cité dans le corps du mémoire. Certaines questions peuvent susciter plusieurs réponses. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires et suggestions!

Je vous remercie et vous souhaite une bonne continuation.

Cordialement,

Aurélie Demuyter

Vous êtes :

- Un homme
 Une femme

Votre âge :

- Entre 20 et 30 ans
 Entre 31 et 40 ans
 Entre 41 et 50 ans
 50 ans et +

Votre profession :

- Architecte
 Paysagiste

Votre formation :

- Ecole d'architecture
 Ecole de paysage
 Ecole d'ingénieur
 Autre :

Dans quelle école avez-vous étudié?

Avez-vous suivi une formation complémentaire?

- Oui
 Non

Si oui, laquelle?

Quelle est votre région?

Vous travaillez...

- Dans une agence d'architecture
 Dans une agence de paysage
 Dans un bureau d'études techniques
 Au Conseil Général
 Dans un CAUE (Conseils de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement)
 A la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
 Dans une DDT (Direction Départementale des Territoires)
 Dans un Comité de Région
 Pour les villes
 Autre :

Si vous êtes architecte, citez les 3 premiers noms de paysagistes connus qui vous viennent à l'esprit

Si vous êtes paysagiste, citez les 3 premiers noms d'architectes connus qui vous viennent à l'esprit

Au cours de votre formation de paysagiste, avez-vous reçu des cours sur...

- Histoire de l'architecture
- Histoire de l'urbanisme
- Conférences sur l'architecture
- Aucun cours sur l'architecture
- Autre :

Au cours de votre formation d'architecte, avez-vous reçu des cours sur...

- Histoire des jardins
- Histoire du paysage
- Conférences sur le paysage
- Aucun cours sur le paysage
- Autre :

Au cours de votre formation, avez-vous réalisé des projets en commun entre élèves architectes et paysagistes ?

- Oui
- Non

Quel(s) apport(s) cet échange vous a-t'il procuré ?

- Prise en compte des vues sur le lointain
- Travail sur la topographie
- Rapport à l'histoire du lieu
- Rapport aux utilisateurs du lieu
- Notion d'espace public
- Rapport à la rue
- Rapport au vide
- Rapport au plein
- Notion de façade
- Autre :

Travaillez-vous avec l'autre profession (architecte / paysagiste) ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Vos projets ne nécessitent pas son intervention
- Vous préférez travailler seul ou avec vos confrères
- Vous avez eu des difficultés de compréhension par le passé avec l'autre profession
- Pour des raisons économiques
- Parce que la maîtrise d'ouvrage ne le demande pas
- Autre :

Si oui, à quelle fréquence travaillez-vous ensemble ?

Merci de répondre en pourcentage de projets

Travaillez-vous ensemble sur...

- Des concours sur esquisse
- Des études d'urbanisme
- Des études paysagères
- Des projets de quartier(s)
- Des projets de bâtiment et espace public
- Autre :

Considérez-vous l'autre profession comme...

- Un partenaire à part entière
- Un concurrent
- Autre :

Si vous travaillez ensemble, êtes-vous la plupart du temps mandataire ?

- Oui
- Non

Percevez-vous des différences lorsque vous n'êtes pas mandataire ?

- Oui
- Non

Lesquelles ?

- On vous écoute moins
- Vous intervenez peu
- Autre :

Si le paysagiste n'est pas demandé / ou si l'architecte n'est pas demandé par la maîtrise d'ouvrage, faites-vous appel à lui ?

- Oui
- Non

Lorsqu'il n'y a pas de mandataire imposé, qui est-ce la plupart du temps ?

- L'architecte
- Le paysagiste

Acceptez-vous des modifications de la part de l'autre professionnel s'il est mandataire ?

- Oui
- Non

Intervenez-vous sur le travail de l'autre si vous êtes mandataire ?

- Oui
- Non

Pour quelle(s) raison(s) ?

- Le travail effectué ne s'accorde pas avec le votre
- Ce sont de simples détails techniques
- Problème de cohérence entre les deux propositions
- Autre :

Ressentez-vous des tensions entre les deux professions ?

- Oui
- Non

Si oui, selon vous, quelle en est l'origine ?

Lorsque l'autre profession est intervenue, diriez-vous que vos projets sont...

- Plus fonctionnels
- Mieux intégrés à la ville ou au paysage en général
- Mieux adaptés à la topographie
- Mieux adapté à la sociologie
- Ou bien que vos projets ont perdu en qualité
- Ils ont perdu en esthétisme
- Ils ne sont plus en adéquation avec votre idée initiale
- Autre :

Considérez-vous comme nécessaire l'entente entre les deux professions ?

- Oui
- Non

Pensez-vous que la problématique du développement durable a eu une influence sur la coopération architectes / paysagistes ?

- Oui
- Non

Si oui, dans quelle mesure?

- Augmentation du nombre de projets faisant appel aux deux professions
- Réflexion plus poussée sur l'environnement de la part des deux professions
- Augmentation du nombre d'échanges entre les deux professions
- Meilleure écoute entre les deux professions
- Autre :

Avez-vous senti une évolution des rapports entre les deux professions au cours de ces dernières décennies ?

- Oui
- Non

Pourquoi?

- Evolution des pensées
- Prise en compte d'enjeux communs
- Autre :

Selon vous, le mouvement moderne a-t'il eu une influence sur les rapports entre les deux professions ?

- Oui
- Non

Si oui, dans quel sens ?

- Amélioration des rapports entre architectes et paysagistes
- Dégradation des rapports
- Autre :

Resentez-vous une différence de perception de l'espace entre les deux professions ?

- Oui
- Non

Si oui, à quel(s) niveau(x)?

Percevez-vous une différence de « maturité » du projet entre celui d'un architecte et celui d'un paysagiste ?

(Dans le sens où un bâtiment livré est « adulte » alors qu'un espace vert va évoluer au cours du temps)

- Oui
- Non

Pensez-vous que le plein (= le bâti) soit éphémère et le vide pérenne?

- Oui
- Non

Le travail entre les architectes et les paysagistes vous semble t'il segmenté (intervention de l'un puis de l'autre) ?

- Oui
- Non

Cela pose t'il un problème selon vous?

- Oui
- Non

Pourquoi?

- Nécessité de différencier les deux interventions au cours du temps
- Manque de coordination
- Autre :

Etes vous d'accord avec l'idée suivante : l'architecte fabrique du plein tandis que le paysagiste dessine le vide ?

- Oui
- Non

Pourquoi?

Lorsque vous concevez un projet, prenez-vous en compte...

- La forme des bâtiments pré-existants
- Leur matière
- Le cadre dans lequel s'insère le projet
- L'histoire du lieu
- Les percées visuelles
- La topographie
- Autre :

Quelle définition donneriez-vous à votre profession?

Pensez-vous que l'autre profession empiète parfois sur votre projet et vos compétences ?

- Oui
- Non

Si oui, à quel niveau ?

Vous concentrez-vous sur les revues en architecture et paysage pour réaliser un projet ?

- Oui
- Non

Avez-vous peur d'être jugé par vos pairs si vous ne faites pas un projet « à la mode » ?

- Oui
- Non

Si vous êtes architecte, pour vous, le paysagiste est :

- Un jardinier
- Un professionnel des végétaux
- Un spécialiste de l'espace extérieur
- Autre :

Si vous êtes paysagiste, pour vous, l'architecte est :

- Un spécialiste de l'aménagement intérieur
- Un "penseur" de l'espace à vivre
- Un spécialiste de l'aménagement intérieur et extérieur
- Autre :

Enfin, que vous soyez architecte ou paysagiste, pensez-vous qu'un ordre des paysagistes serait intéressant à créer ?

- Oui
- Non

Pourquoi ?

- L'Ordre est garant de la déontologie
- Il informe
- Il travaille au service des paysagistes
- Il est un interlocuteur de référence face aux pouvoirs publics
- Il défend les intérêts de la profession
- Il communique auprès du grand public
- Il est une frontière à la liberté d'exercice
- Il est inutile, le fonctionnement sans Ordre est optimal
- Autre :

Quels sont selon vous les 3 domaines où l'apport de votre profession est actuellement le plus important ?

- La prise en compte des désirs et modes de vie des usagers
- La qualité esthétique
- L'intégration du projet dans le paysage
- L'organisation et les aspects fonctionnels
- La qualité environnementale
- Le respect des coûts et des délais de réalisation
- Le respect des normes et règlements
- La valeur patrimoniale
- La capacité de l'aménagement à résister dans le temps
- La réduction des charges et coûts d'entretien
- Autre :

Que pensez-vous de la citation suivante de Jean Nouvel : « le futur de l'architecture n'est pas architectural » ?

Diriez-vous que l'architecte et le paysagiste ont le même but : concevoir et améliorer le cadre de vie ?

- Oui
- Non

Remarques générales :

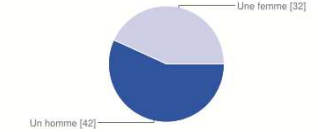
Envoyer

Annexe II. Résumé des réponses au questionnaire (Août 2012, Google Drive)

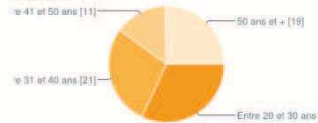
77 réponses

Résumé [Afficher les réponses complètes](#)

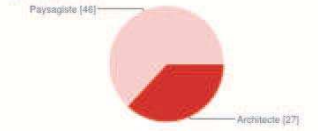
Vous êtes :



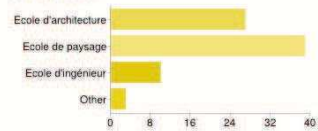
Votre âge :



Votre profession :



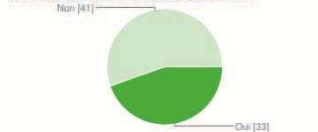
Votre formation :



Dans quelle école avez-vous étudié?

ENSA Montpellier, ENSA Montpellier / DIT Dublin, montpellier, ENSAM, ENSAM, ENSAM, ENSP, Montpellier, ENSAM, bordeaux, ENSAM, Montpellier, up7 grand-palais, ensa.montpellier, Montpellier, MONTPELLIER, Montpellier, bx, Montpellier, lul, ...

Avez-vous suivi une formation complémentaire?



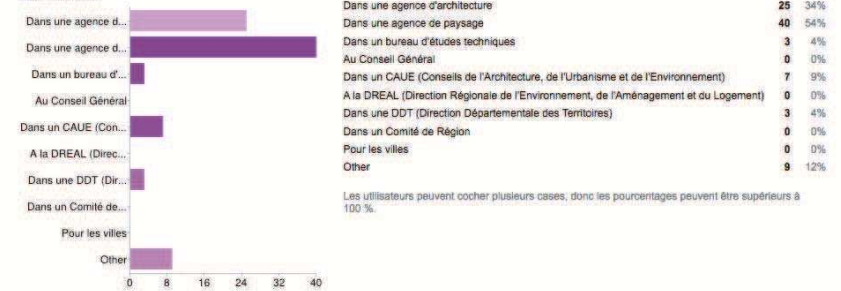
Si oui, laquelle?

chanter à l'ordre, Génie civil, Ecole de Chaillot (un an) - DU Architecture, Urbanisme et Développement Durable en Territoire Méditerranéen, HMONP, EXERCICE DU DROIT À TITRE ACCESSOIRE, BTS Design d'Espace, DE, ...

Quelle est votre région?

Languedoc-Roussillon, Antilles, languedoc roussillon, Pyrénées Orientales, Polynésie, LANGUEDOC ROUSSILLON, IDF, Luxembourg, Haute savoie, potou charente, Languedoc-Roussillon, 34, languedoc-roussillon, Languedoc Roussillon, L, ...

Vous travaillez...



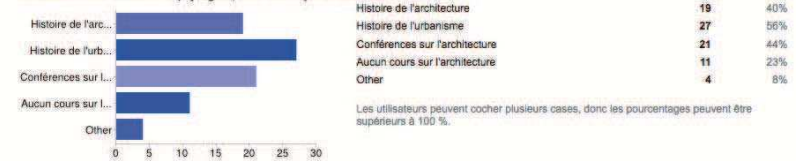
Si vous êtes architecte, citez les 3 premiers noms de paysagistes connus qui vous viennent à l'esprit

Michel Desvignes, Michel Corajoud, Patrick Blanc, rien du tout, aucun, WAYNE John Glover, Aurélie Demuyter, A.Lenotre, B. Farrand (dsj si lecture n'est pas correcte) et pour un troisième, j'avoue là je bloque, Lenôtre Desvignes Clément, Bernard Lassus, Gilles Clément, André Le Nôtre, Valerio Morabito (italie), Raphaël CARBONNEAU (Montpellier), michel corajoud, roberto burle-marx, le nôtre, Blanc, Clément, Le Nôtre, Gilles Clément, Gilles clément, Le nôtre, Violet Leduc, Michel Corajoud, Gilles Clément, burle marx, devillers, alfred, petef, IN SITU, CHEMETOV, CORAJOU, DALKOSKI, MARGUERITTE, Gilles Clément, Patrick B, ...

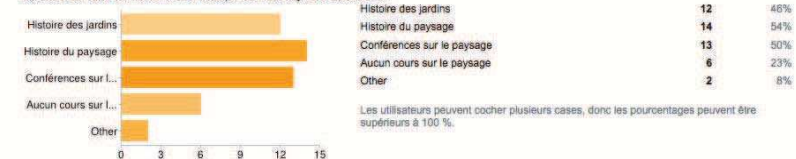
Si vous êtes paysagiste, citez les 3 premiers noms d'architectes connus qui vous viennent à l'esprit

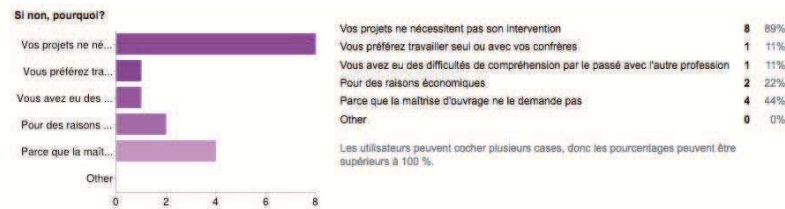
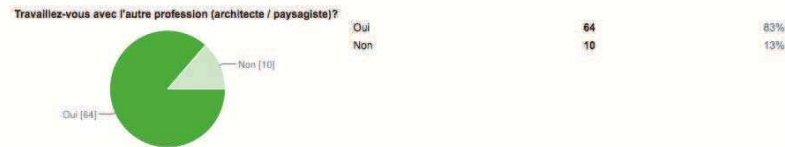
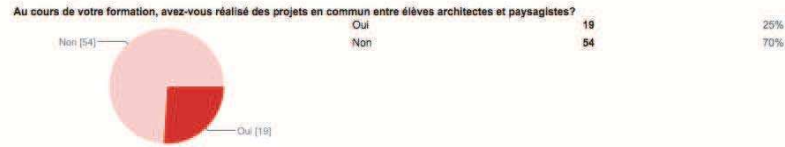
Jean Nouvel, Maximilo Fuksas, Rem Koolhaas, nouvel le corbusier, frank loyd wright, rogers, piano, nouvel, Frank Lloyd Wright, Renzo Piano, Norman Foster, ALVAR ALTO, ANTON GAUDI, LECORBUSIER, Foster, Nouvel, Le Corbusier, Gehry, Nouvel, Fuksas, herzog et de meuron, zumthor, rem koolhaas, Frank Lloyd WRIGHT, Gaudi, Shigeno Ban, Renzo piano - Jean Nouvel - Kengo Kuma, porzamparc, nouvel gehry, Nouvel, Potzemparc, Delagarde, Pierre Zoelly, Jean-Loup Baldacci, Salomon de Caus, Le Corbusier, Jean Nouvel, Norman Foster. Ces architectes ne sont cependant pas des références positives à mes yeux, bien que je reconnaisse leurs, ...

Au cours de votre formation de paysagiste, avez-vous reçu des cours sur...



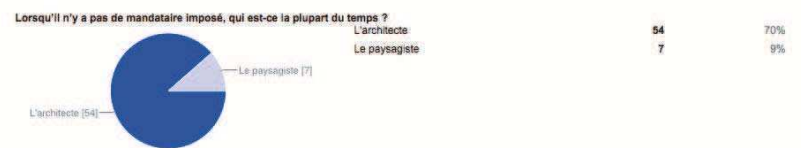
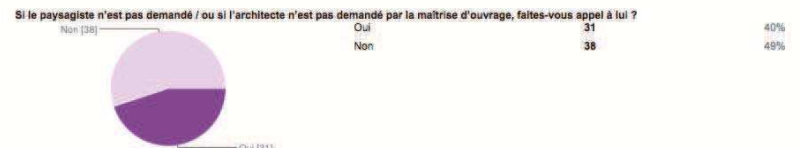
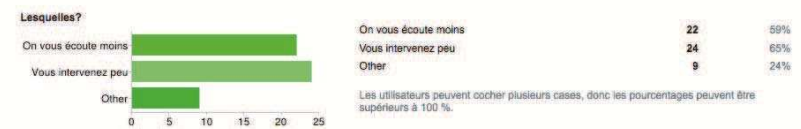
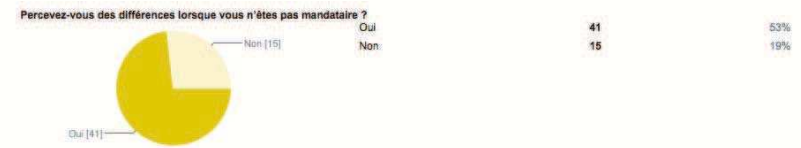
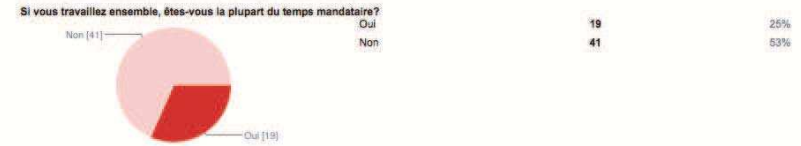
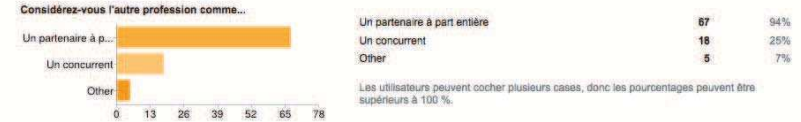
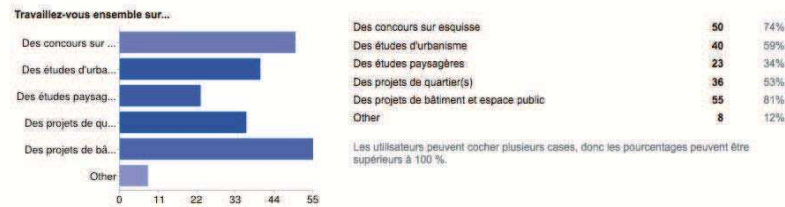
Au cours de votre formation d'architecte, avez-vous reçu des cours sur...





Si oui, à quelle fréquence travaillez-vous ensemble?

20% 5% 40% 10 60% 10% 50% 30% 5 5% 40% 60% 20% | OUI QUELQUE FOIS SI LE PROGRAMME LE DEMANDE | 10% 70 % 70% 10% D+H, et variable 30% 10% cela dépend des projets 70% 40% 20 30% permanent 50% 10% 80% 40% 5% 99,99% | 60% tous les jours ...



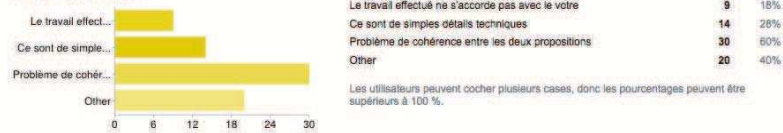
Acceptez-vous des modifications de la part de l'autre professionnel s'il est mandataire?



Intervenez-vous sur le travail de l'autre si vous êtes mandataire ?



Pour quelle(s) raison(s) ?



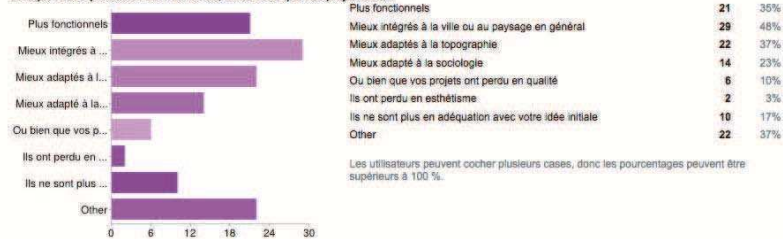
Resentez-vous des tensions entre les deux professions?



Si oui, selon vous, quelle en est l'origine?

Je ne ressens pas de tensions dans l'agence dans laquelle je travaille actuellement, nous travaillons avec une agence d'urbanisme depuis des années, et le dialogue se fait très bien. Cependant, il m'est arrivé de remarquer des tensions dans d'autres agences, parce que l'architecte, souvent mandataire, a tendance à vouloir tout contrôler, quitte à minimiser les compétences de ses collaborateurs (qu'ils soient paysagistes, ingénieurs, ou autre...), et à ne pas écouter ce que les autres disciplines pourraient apporter au projet. Différence de culture... Nous sommes contre eux, tout contre.....

Lorsque l'autre profession est intervenue, diriez-vous que vos projets sont...



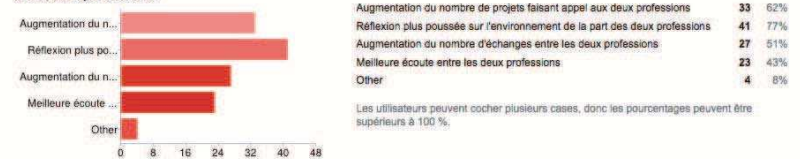
Considérez-vous comme nécessaire l'entente entre les deux professions ?



Pensez-vous que la problématique du développement durable a eu une influence sur la coopération architectes / paysagistes ?



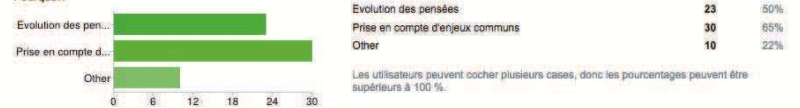
Si oui, dans quelle mesure?



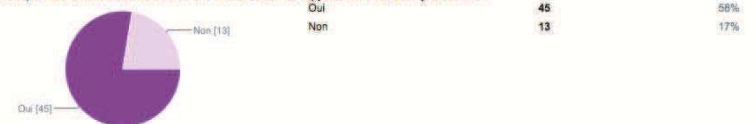
Avez-vous senti une évolution des rapports entre les deux professions au cours de ces dernières décennies ?



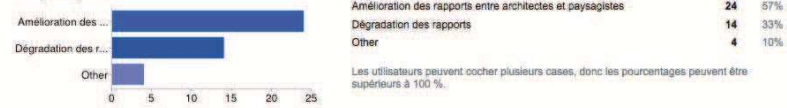
Pourquoi?



Selon vous, le mouvement moderne a-t'il eu une influence sur les rapports entre les deux professions ?



Si oui, dans quel sens ?



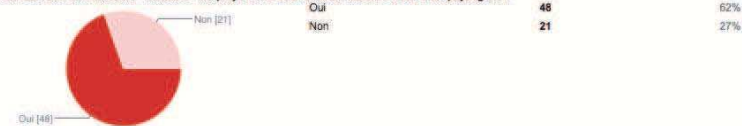
Ressentez-vous une différence de perception de l'espace entre les deux professions ?



Si oui, à quel(s) niveau(x) ?

Pas les mêmes échelles d'intervention et d'appréhension de l'espace selon moi, nous ne traitons pas les projets à la même échelle le paysagiste aura une vision plus large (en terme d'espace, de fonctions, ...) du projet, tandis que l'architecte se focalisera sur le bâtiment, et traitera peu les abords, l'espace public de la rue... les deux professions se rejoignent ensuite à l'échelle du détail (essences plantées, détail de trottoirs, d'objets urbains, de mise en lumière, ...) Je pense que les objectifs 1er de chacun peuvent être différents mais peuvent également se compléter dans un sens comme d'...

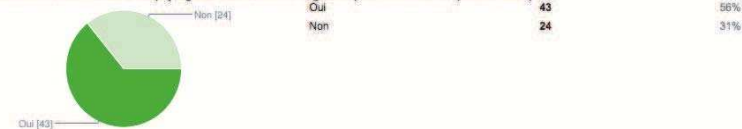
Percevez-vous une différence de « maturité » du projet entre celui d'un architecte et celui d'un paysagiste ?



Pensez-vous que le plein (= le bâti) soit éphémère et le vide pérenne ?



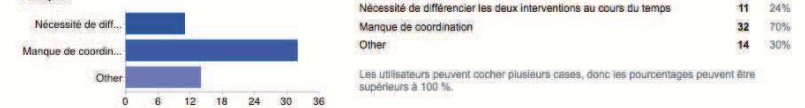
Le travail entre les architectes et les paysagistes vous semble-t-il segmenté (intervention de l'un puis de l'autre) ?



Cela pose-t-il un problème selon vous ?



Pourquoi ?



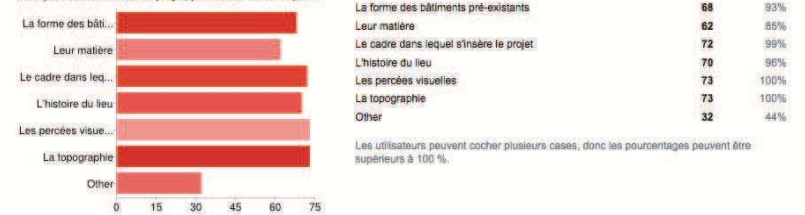
Etes-vous d'accord avec l'idée suivante : l'architecte fabrique du plein tandis que le paysagiste dessine le vide ?



Pourquoi ?

L'architecte fabrique du plein, le paysagiste marque la transition entre le plein et le vide (limites urbaines) d'abord, cette phrase me donne une image négative du paysagiste, ce que je n'ai pas ensuite, je pense que l'architecte dessine tout autant du plein que du vide un designer dessine du plein un architecte dessine des espaces, donc du vide, seulement, du vide clos et couvert, et du vide souvent privé (c'est là que je vois plutôt la différence avec le paysagiste, celui qui travaille l'espace public) l'architecte peut aussi travailler le vide... le vide n'existerait pas sans le plein et !

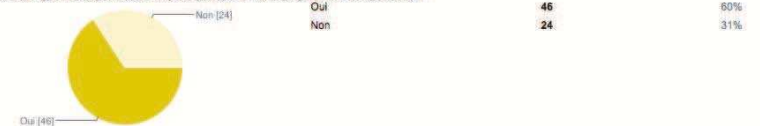
Lorsque vous concevez un projet, prenez-vous en compte...



Quelle définition donneriez-vous à votre profession ?

Architecte = concepteur d'espaces et d'ambiances destinées à être vécues par des usagers, maître de la réalisation par ses connaissances et son faire-savoir, chef d'orchestre de l'équipe de maîtrise d'œuvre, garant de la bonne qualité de l'ouvrage créateur d'espace, d'ambiances, d'usages... et modèleur de la ville le métier d'architecte est un métier généraliste qui nous permet de travailler en équipe avec d'autres personnes, le généraliste a toujours besoin de spécialistes. L'architecte est un artiste et un technicien... création d'espaces répondant à un équilibre relatif nous modelons le monde dans...

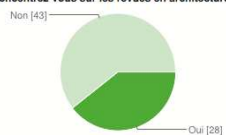
Pensez-vous que l'autre profession empiète parfois sur votre projet et vos compétences ?



Si oui, à quel niveau ?

les espaces extérieurs, et l'urba sur lequel nous sommes aussi à partir d'où peut-on dire que la fonction d'architecte s'arrête et celle du paysagiste commence? Dès lors qu'un projet nécessite les deux interventions, elles sont intimement liées et donc l'une répond à l'autre et vice versa. Il est naturel que chacun empiète sur le projet de l'autre puisqu'il faut faire communiquer. Créer un espace est la vocation de l'architecte et de l'urbaniste il y a une partie dans ces professions dont les compétences sont similaires même si les outils diffèrent. à tous les niveaux. L'archi a un avis sur...

Vous concentrez-vous sur les revues en architecture et paysage pour réaliser un projet ?



Avez-vous peur d'être jugé par vos pairs si vous ne faites pas un projet « à la mode » ?



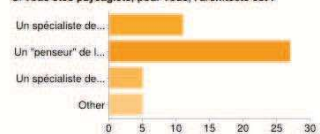
Si vous êtes architecte, pour vous, le paysagiste est :



Un jardinier	3	12%
Un professionnel des végétaux	11	42%
Un spécialiste de l'espace extérieur	20	77%
Other	6	23%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

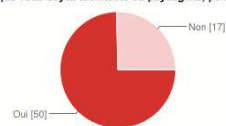
Si vous êtes paysagiste, pour vous, l'architecte est :



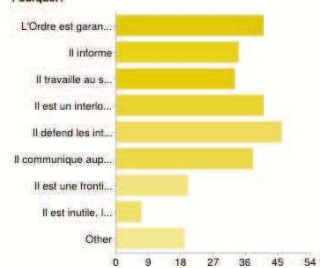
Un spécialiste de l'aménagement intérieur	11	31%
Un "penseur" de l'espace à vivre	27	75%
Un spécialiste de l'aménagement intérieur et extérieur	5	14%
Other	5	14%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Enfin, que vous soyez architecte ou paysagiste, pensez-vous qu'un ordre des paysagistes serait intéressant à créer ?



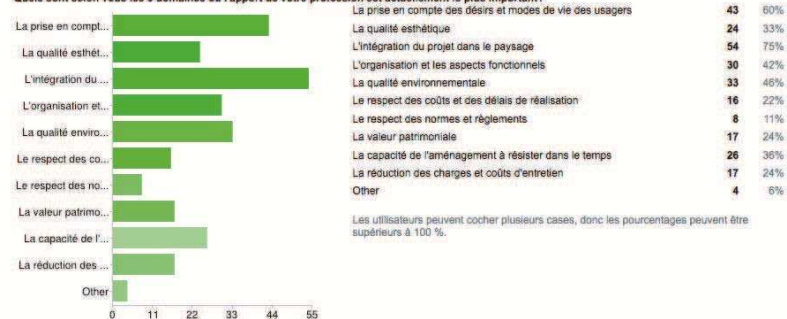
Pourquoi?



L'Ordre est garant de la déontologie	41	63%
Il informe	34	52%
Il travaille au service des paysagistes	33	51%
Il est un interlocuteur de référence face aux pouvoirs publics	41	63%
Il défend les intérêts de la profession	46	71%
Il communique auprès du grand public	38	58%
Il est une frontière à la liberté d'exercice	20	31%
Il est inutile, le fonctionnement sans Ordre est optimal	7	11%
Other	19	29%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Quels sont selon vous les 3 domaines où l'apport de votre profession est actuellement le plus important?

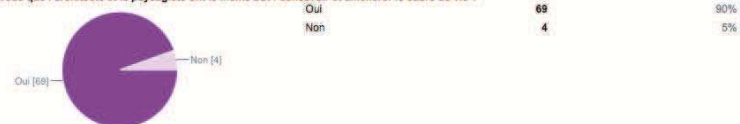


Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Que pensez-vous de la citation suivante de Jean Nouvel : « le futur de l'architecture n'est pas architectural » ?

Jean Nouvel sera vite à la retraite s'il démonte l'architecture !! je n'aime pas Jean Nouvel c'est pas faux...le futur de l'architecture est dans le savoir des spécialistes... mais sans l'architecte les spécialistes ne peuvent créer un projet d'ensemble, il me semble... elle est contextuelle oui, mais on peut dire ça de tout, question d'ouverture d'esprit par l'architecture est un mot dont la définition est vaste et peut différer selon les personnes, il englobe tout et rien. Un bâtiment ne s'arrête pas à ses quatre murs puisqu'il englobe un site, un usage, une histoire (s'il en a), un espace don

Diriez-vous que l'architecte et le paysagiste ont le même but : concevoir et améliorer le cadre de vie ?



Nombre de réponses quotidiennes



Annexe III. Plan masse de l'aménagement de l'esplanade de Grabels (34) au 1000e (Juin 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)



Annexe IV. Coupe AA' sur l'esplanade de Grabels au 800e (Juin 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)



Aménagement
de l'Esplanade
à GRABELS



Maîtrise d'ouvrage:
Commune de GRABELS

Maîtrise d'oeuvre:
Atelier d'architecture
Castelnau-Ferri

Paysagiste
NEMIS paysage

2- COUPE AA':
coupe
longitudinale

Echelle 1/4000e

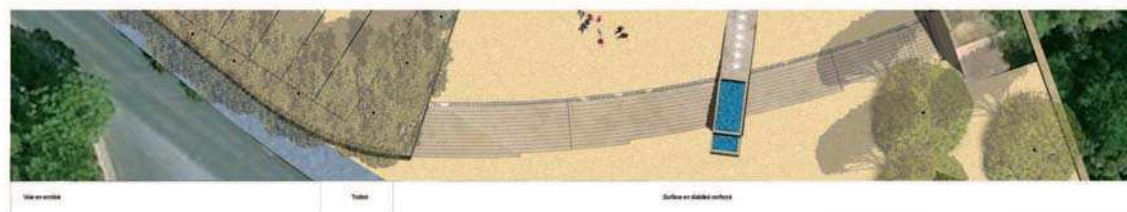


PHASE APS
DATE Juin 2012

némis
PAYSAGISTES-URBANISTES

Annexe V. Elévation DD' sur l'esplanade de Grabels au 800e (Juin 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)



Aménagement
de l'Esplanade
à GRABELS



Maîtrise d'ouvrage:
Commune de GRABELS

Maîtrise d'oeuvre:
Atelier d'architecture
Castelnau-Ferri

Paysagiste
NEMIS paysage

5- COUPE DD':
Elevation des
escaliers

Echelle 1/400e

Nord

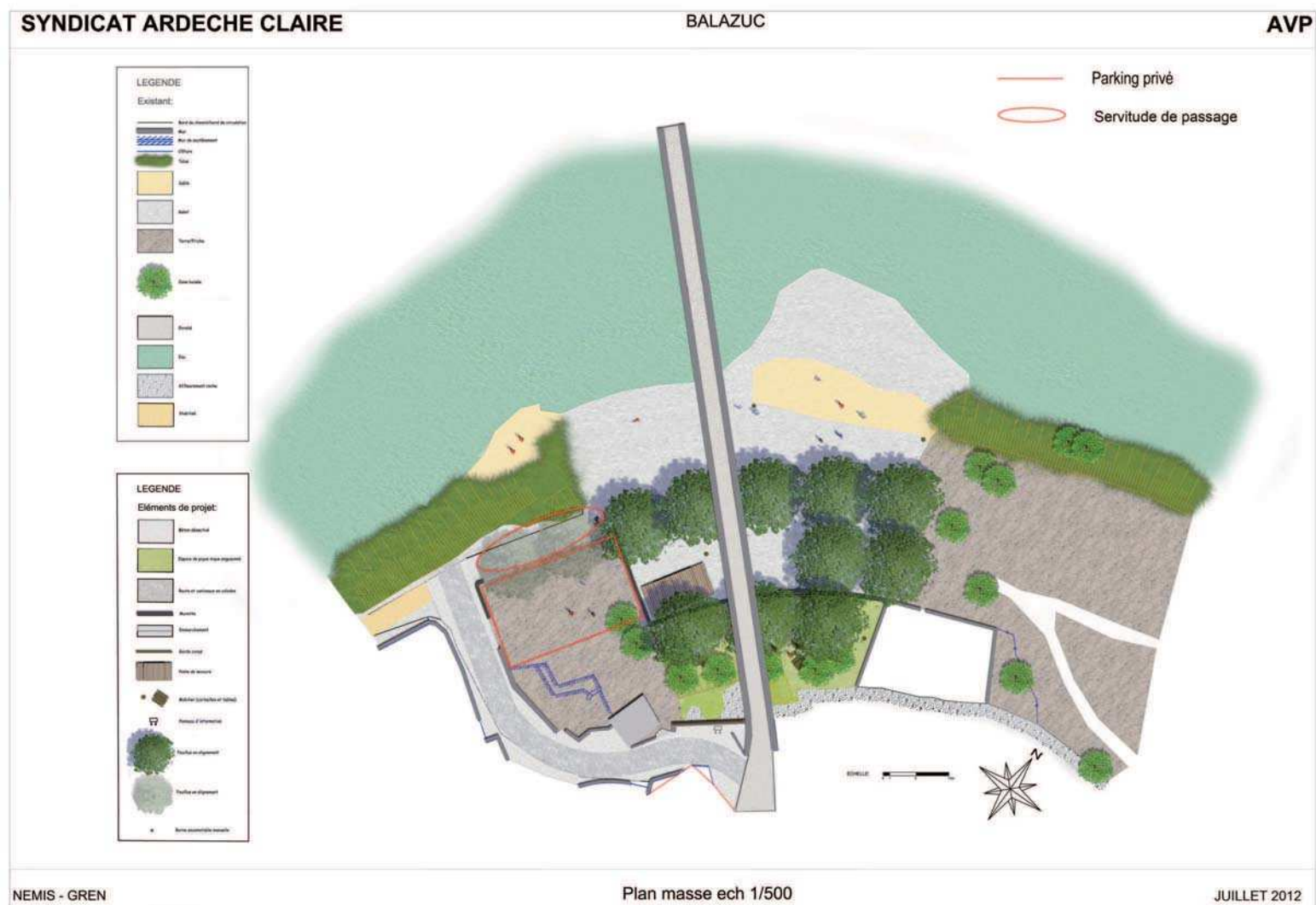


PHASE APS
DATE Juin 2012

némis
PAYSAGISTES-URBANISTES

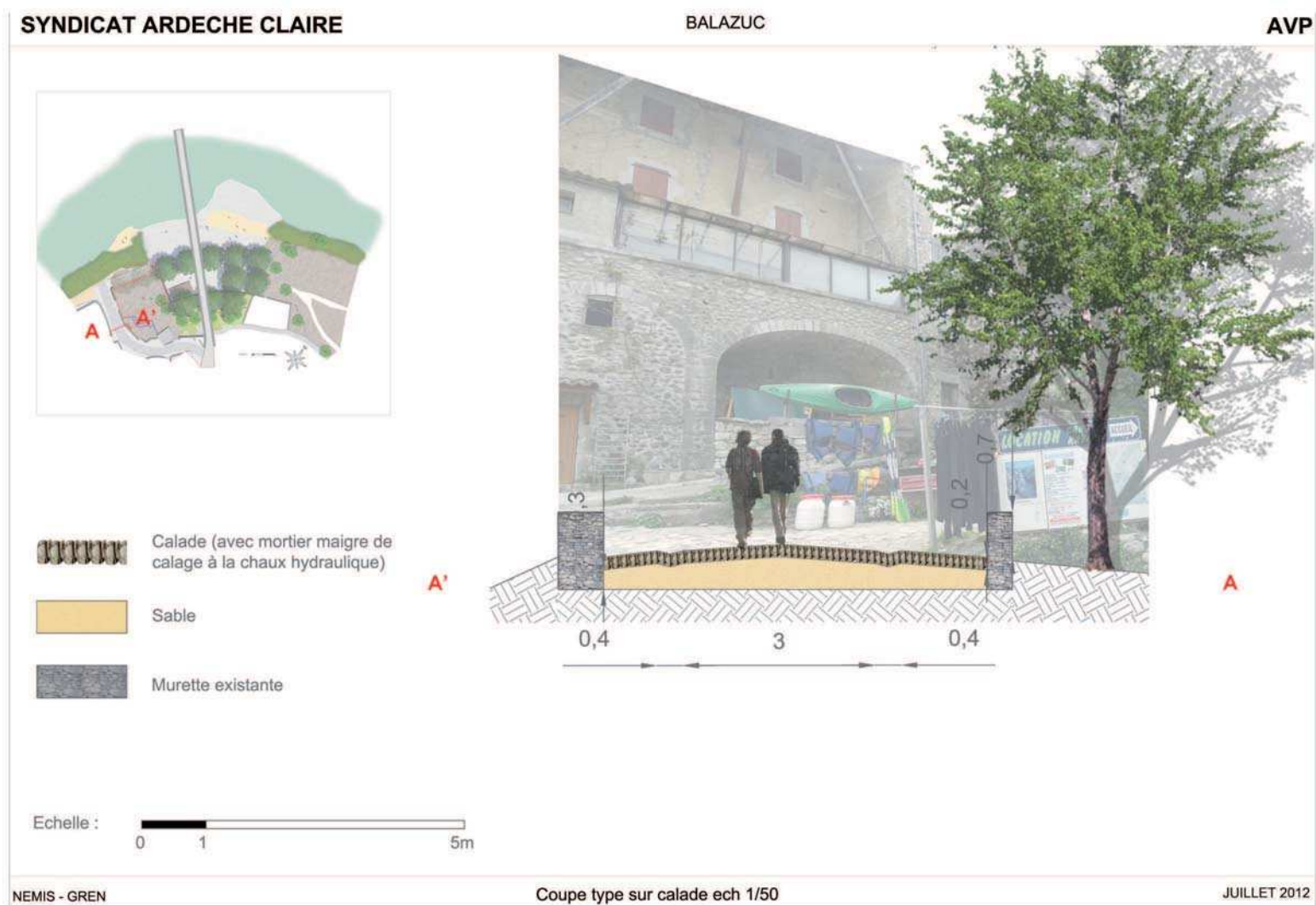
Annexe VI. Plan masse de l'aménagement de la baignade de Balazuc au 1000e (Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)



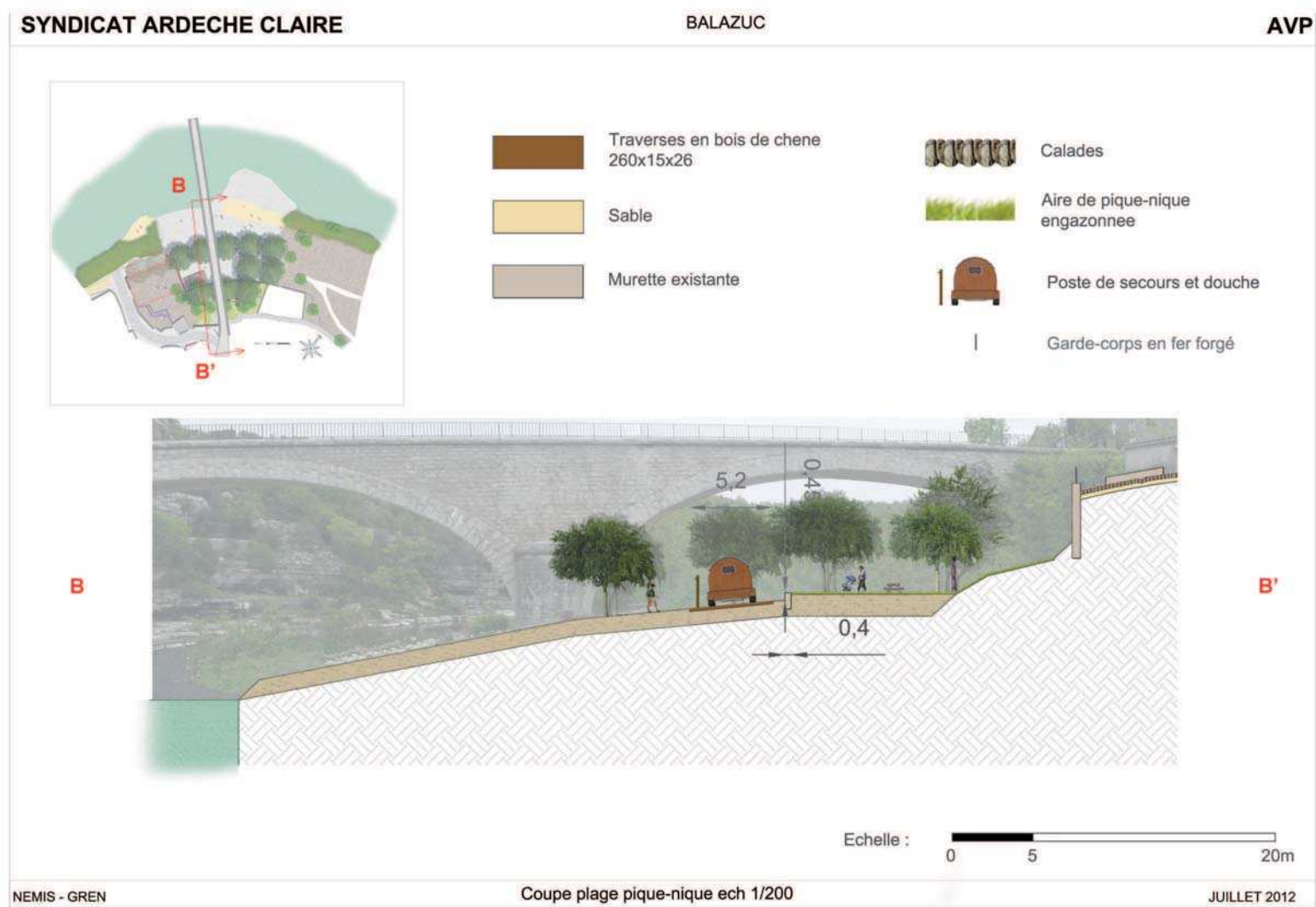
Annexe VII. Coupe AA' sur la baignade de Balazuc au 100e (Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)



Annexe VIII. Coupe BB' sur la baignade de Balazuc au 400e (Juillet 2012, A.Demuyter chez Némis)

(Ne pas tenir compte de l'échelle inscrite sur le cartouche, l'image a été réduite à 50%)





Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage
Spécialité : Paysage
Spécialisation / option : MOI (Maîtrise d'Oeuvre et Ingénierie)
Enseignant référent : M. Pierre-Emmanuel Bournet

Auteur : Aurélie Demuyter

Date de naissance : 26/10/89

Nb pages : 40

Annexes : 18p.

Année de soutenance : 2012

Organisme d'accueil : Némis Paysage

Adresse : 11, rue Rivarol
30000 NIMES

Maître de stage : M. Philippe Cadoret

Titre français : L'art délicat de concilier architecture et paysage

Titre anglais : The delicate art of balancing architecture and landscape

Résumé :

Architecture et paysage ont toujours coexisté. Le développement de l'un a souvent eu un impact sur l'autre, et c'est ainsi qu'à partir du mouvement moderne principalement, les deux disciplines ont divergé. Ce mémoire retrace le parcours commun de ces disciplines au fil des siècles et propose quelques raisons de la difficulté de concilier architecture et paysage. Différences de formation, de perception, segmentation spatiale et temporelle du travail entre l'architecte et le paysagiste, un marché en crise, des enjeux politiques sous-jacents, tels sont quelques-uns des principaux obstacles faisant front aux deux professions. L'harmonie entre les deux disciplines est pourtant accessible, tout est question de socle commun. Sans oublier que l'architecture et le paysage poursuivent un même but, et ce au service de l'homme...

Abstract :

Architecture and landscape have always coexisted. The development of one often has had an impact on the other, and this is mainly since the appearance of the modern movement that the two disciplines have diverged. This dissertation traces the common course of these disciplines through the centuries and it offers some explanation as to why it is difficult to reconcile architecture and landscape. Differences in training, perception, spatial and temporal segmentation of labor between the architect and the landscape architect, market crisis, underlying political issues, these are some of the main obstacles facing both professions. The harmony between both disciplines is yet possible, it's a matter of common ground. Not to mention the architecture and landscape share the same goal, and that is for the good of mankind...

Mots-clés : Architecture, Paysage, Conciliation, Dialogue, Cadre de vie, Mouvement moderne, Genius loci

Key Words : Architecture, Landscape, Conciliation, Dialogue, Living Environment, Modern Movement, Genius loci